

UNESCO

le Courrier

OCTOBRE 1985 - 8 FF

**PETITES NATIONS
grandes cultures**

UNESCO : 40 ANS D'ACTION

W1205-610-8F

L'Unesco : 40 ans d'action

par Amadou-Mahtar M'Bow

L y a quarante ans, quelques semaines à peine après la fin de la Seconde Guerre mondiale, se réunissait à Londres la Conférence des ministres de l'éducation des pays alliés, qui allait adopter l'Acte constitutif de l'Unesco.

Au terrible bilan des six années de désolation et de mort que le monde venait de vivre, s'ajoutait désormais la menace que préfigurait l'explosion des deux bombes atomiques de Hiroshima et de Nagasaki. Sur les ruines des cités détruites, dans la douleur partout présente et face à la perspective de nouvelles formes de destruction massive, la communauté internationale prenait conscience des responsabilités collectives qui lui incombaient pour préserver l'avenir de l'espèce.

Dans le cadre du système des Nations Unies qui venait d'être créé, l'Unesco se voyait confier la mission de contribuer à la paix internationale et à la prospérité commune de l'humanité à travers « la coopération des nations du monde dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture » — en d'autres termes, la coopération intellectuelle internationale.

Pour aider à atteindre un « état où les motifs de guerre soient neutralisés par les progrès spirituels, sociaux et économiques... », l'Unesco engagea une action vigoureuse dans de multiples directions — celle de l'élaboration de grands concepts normatifs, celle de la circulation des savoirs, des idées et des informations, celle de l'activité opérationnelle en vue d'aider les pays les plus démunis. Cette action tendait notamment à favoriser la connaissance et la compréhension mutuelles des nations; à faciliter, par des méthodes de coopération appropriées, l'accès de tous les peuples à ce que chacun d'eux avait déjà produit comme à ce qu'il était en train de produire, dans tous les domaines de la réflexion intellectuelle, de la création artistique, de la découverte et de l'expérimentation scientifiques et techniques; à réunir les conditions offrant à chaque individu des chances égales d'accès à l'éducation; à permettre le libre-échange des idées et des informations.

Au fil des années, l'Unesco n'a cessé d'élargir les bases de sa représentativité. Son action y a constamment gagné en ampleur et en complexité — en particulier avec l'entrée de près d'une centaine de pays qui, à partir de la fin des années 50 et au cours des années 60, ont accédé à la souveraineté nationale.

Ces pays ont apporté à l'Organisation leur expérience historique et culturelle; ils y ont exprimé leurs sensibilités particulières; ils y ont évoqué leurs préoccupations propres. Les pays en développement, notamment, y ont posé des questions liées aux situations difficiles, parfois même dramatiques, qu'ils traversaient, aux multiples défis auxquels ils étaient confrontés, aux diverses voies qu'ils exploraient pour conduire un développement authentique.

Ainsi l'Unesco a-t-elle commencé à refléter la réalité d'un monde de plus en plus interdépendant, où les sociétés se trouvent en contact plus ou moins étroit les unes avec les autres et sont intégrées dans un circuit d'échanges et de relations réciproques.

En fonction de cette évolution, l'Unesco, qui a d'abord centré ses activités dans certaines parties du monde, a été graduellement amenée à les étendre à l'échelle de la planète.

Ainsi au cours des quarante années passées, l'Unesco a-t-elle permis de développer une infinité de réseaux de communication, d'échange, de coopération et d'action, touchant aux domaines les plus divers, qui ont suscité un immense progrès des savoirs et des savoir-faire, en même temps qu'ils favorisaient le rapprochement entre les peuples et entre les cultures du monde entier.

Tout au long de ces décennies, l'Unesco se sera efforcée de puiser aux trois sources d'énergie qui sont la réalité politique des gouvernements des Etats membres; la passion créatrice des communautés spirituelles, intellectuelles et artistiques; et la compétence et le dévouement d'un Secrétariat international appelé à impulser et à coordonner les idées, les initiatives et les projets de tous.

C'est pourquoi l'Unesco se doit de renforcer toujours plus l'insertion des communautés intellectuelles du monde dans le tissu vivant de ses activités — afin d'irriguer ce tissu d'un sang toujours renouvelé et d'introduire, dans chacun de ses grands débats, les éléments de synthèse et les forces catalytiques qui confèrent toute sa puissance à l'alchimie de la coopération intellectuelle.

Je ne saurais conclure sans ajouter que le monde actuel traverse un certain nombre de graves difficultés, qui se reflètent dans le fonctionnement du système des Nations Unies, et par conséquent au sein de l'Unesco elle-même.

Ces difficultés, qui offrent sans doute une occasion nouvelle de réexaminer quelques-uns des mécanismes du système dans la perspective de leur démocratisation, ont cependant amené certains à s'interroger sur les finalités de ce système, voire sur la justification même de son existence.

Ce n'est pas la première fois que les Nations Unies affrontent de tels défis. Il importe donc que les chefs d'agence du système assument la plénitude de leurs responsabilités.

Il ne s'agit plus seulement pour eux d'expédier, du mieux qu'ils peuvent, les affaires courantes. Guidés par leur conscience, dans le respect des principes de la Charte des Nations Unies, ainsi que des Actes constitutifs de ces organisations respectives, il leur appartient aussi — et peut-être surtout — de s'élever au-dessus du contingent et de l'accessoire pour préserver intactes toutes les chances de l'avenir.

En cette année qui marque le quarantième anniversaire de l'Unesco, c'est autour de cette conviction que j'appelle, une nouvelle fois, chacune et chacun des intellectuels du monde entier à renforcer, à travers notre Organisation, les liens d'une solidarité fondée sur les forces de la liberté, de la création et du progrès — qui sont celles-là mêmes des forces de l'esprit que l'Unesco a pour vocation de rassembler. ■

Le Courrier du mois

LA fin de la Seconde Guerre mondiale a sonné le glas des empires coloniaux et ouvert dans l'histoire des relations internationales un nouveau chapitre, celui de la décolonisation. En quarante ans, une centaine de pays allaient accéder à la souveraineté nationale.

Dans cette marche vers la liberté, les années 70 ont marqué un tournant. Elles ont vu apparaître sur la scène du monde des nations « petites », certes, par l'exiguïté de leur territoire et la faiblesse de leur population, mais jouissant des mêmes droits souverains que les plus grandes. Encore faut-il qu'elles puissent les faire valoir et que, mêlant leurs voix au concert des nations, elles parviennent à se faire réellement entendre. Cette audience n'est pas toujours facile à acquérir et l'Unesco, comme d'autres organisations internationales, a bien perçu la nécessité d'aider ces petites nations, de plus en plus nombreuses dans ses rangs, à mieux s'insérer dans l'ordre planétaire.

Ce numéro du *Courrier de l'Unesco* est consacré aux problèmes, aux conditions de vie et aux espoirs de ces nations. Nous avons dû, faute de place, nous limiter à celles d'entre elles qui ont adhéré à l'Unesco après 1980, mais leur exemple nous paraît valable pour toutes les autres.

Si ce sont pour la plupart des îles, quelques-unes de ces nations sont privées de littoral; elles subissent donc toutes, par définition, un certain isolement. Néanmoins, elles connaissent une intense vie culturelle, dont l'apport au patrimoine de l'humanité est précieux. Il n'est donc pas étonnant que leur présence à l'Unesco, dont les domaines d'activité sont l'éducation, la science, la culture et la communication, soit de plus en plus importante.

En cette année 1986, l'Unesco fête ses quarante années d'existence, et cet anniversaire est l'occasion pour son Directeur général, M. Amadou-Mahtar M'Bow, de rappeler l'esprit et les idéaux qui ont présidé à sa création, ainsi que l'étendue toujours croissante de son champ d'action et de ses réalisations. Un des aspects les plus probants et les plus significatifs de la validité de cette action est précisément illustré par la participation active des pays ici présentés à l'œuvre de coopération et de compréhension internationales dont l'Unesco a la charge dans sa sphère de compétence.

Notre couverture : vue aérienne d'un groupe d'îles des Maldives.

Photo Griffiths © Magnum, Paris

Rédacteur en chef : Edouard Glissant

Octobre 1986

39^e année

Photo © Corneille Jest, Paris

L'entrée du dzong (monastère-forteresse) de Tongsa, au Bhoutan.

2 L'Unesco: 40 ans d'action

par Amadou-Mahtar M'Bow

4 Les petits pays sur la scène internationale

par Edouard Dommen et Philippe Hein

8 La créolité, une identité retrouvée

par Raymond Chasle

9 Les îles, des « mondes à part »

par François Doumenge

12 Les nouvelles frontières de la mer**12 Maldives : l'archipel de corail**

par Hassan Ahmed Manik

15 Vitalité des cultures polynésiennes

par 'Ana Maui Taufe'ulungaki

23 La Communauté des Caraïbes

par Colin Nicholls

29 Jeunes pays de l'Afrique millénaire

par Basil Davidson

33 Les îles dans les terres**34 Bhoutan : le Pays du Dragon**

par Rigzin Dorji

37 Une architecture de l'harmonie

par Corneille Jest

38 1986 : Année internationale de la Paix / 10

Mensuel publié en 32 langues par l'Unesco, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
7, place de Fontenoy,
75700 Paris.

Français
Anglais
Espagnol
Russe
Allemand
Arabe
Japonais

Italien
Hindi
Tamoul
Persan
Hébreu
Néerlandais
Portugais

Turc
Ourdou
Catalan
Malais
Coréen
Kiswahili
Croato-Serbe

Macédonien
Serbo-Croate
Slovène
Chinois
Bulgare
Grec
Cinghalais

Finois
Suédois
Basque
Thaï

Une édition trimestrielle en braille est publiée en français, en anglais, en espagnol et en coréen.

ISSN 0304-3118
N° 10 - 1986 - CPD - 86 - 3 - 438 F

Les petits pays

sur la scène internationale



IMAGINONS le capitaine d'un navire à la découverte des océans. Il balaie l'horizon de sa lorgnette... qu'il tient à l'envers. Il ne voit pas du tout les petites îles et même les plus grandes lui paraissent dérisoires. Supposons maintenant qu'un habitant d'une de ces îles monte à bord du vaisseau et regarde à son tour à travers la lorgnette, mais à partir du bout qui lui fait face. Le représentant du monde extérieur et son attirail lui paraîtront bien imposants. Il saisit tout l'avantage qu'il a à s'entendre avec ce grand personnage.

C'est bien ainsi que les petits Etats et les grands se perçoivent mutuellement. Vu d'un grand Etat, un « micro-Etat » paraît encore plus petit qu'il ne l'est en réalité et, trop souvent, il est tenu pour négligeable. La Société des Nations ne s'était-elle pas prononcée vers 1920 contre l'adhésion en qualité de membres à part entière d'Etats qu'elle qualifiait de « lilliputiens » ? De

leur côté, les petits Etats perçoivent les grands comme encombrants, voire menaçants, mais porteurs de richesses dont il s'agit de tirer parti.

De nos jours, la communauté internationale distingue de mieux en mieux les petits Etats. Dans les années 60, on considérait qu'un Etat était petit lorsqu'il avait moins de 5, voire 10 ou 15, millions d'habitants. Toutefois, vers la fin de la décennie, des Etats bien moins peuplés étaient sur le point d'accéder à l'indépendance. L'ONU se préoccupa du statut qu'il convenait de leur donner. Les spécialistes s'employèrent à trouver pour ces nouveaux Etats des formules d'association aux institutions internationales qui n'en perturberaient pas le mode de fonctionnement. L'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) s'efforça de déterminer les critères d'une définition des petits Etats et retint notamment celui de la population, en

fixant, « arbitrairement et sans y attacher de valeur absolue », la limite à un million d'habitants.

Au cours des années 70, plusieurs Etats dont la population était bien inférieure au million adhérèrent à l'Organisation des Nations Unies — fondée sur le principe de l'égalité souveraine de tous ses membres — ou à ses institutions spécialisées. Malheureusement, il ne suffit pas d'être membre, encore faut-il être présent et faire connaître son point de vue, notamment dans les grandes conférences internationales, ce qui exige d'importantes ressources humaines et financières.

D'autres organisations internationales ont compris depuis l'importance qu'il y a à faciliter la participation des petits Etats au concert des nations. Les Chefs d'Etat et de gouvernement du Commonwealth soulevèrent en 1983 la question de la vulnérabilité des petits Etats, nombreux dans leurs rangs,

par Edouard Dommen
et Philippe Hein



Photo Richard Harrington © Camera Press, Londres



Photo © Cornelle Jest, Paris

A visage découvert

1) Jeune fille de Samoa; 2) moine du Bhoutan; 3) femme des Maldives à la coiffure traditionnelle; 4) couple de Guadeloupéens; 5) joueur de flûte de pan du Zimbabwe s'accompagnant lui-même d'un hochet.



Photo © Bernard Koechlin, Paris

3

A gauche, face aux côtes panaméennes dans la mer des Antilles, une île de l'archipel de San Blas (l'ancien archipel de Las Mulatas, qui en compte plus d'une centaine). Ces îles sont peuplées d'Indiens Cunas. Les habitations, spacieuses, sont recouvertes de toits de palmes.



Photo Picou © ANA, Paris

4

et demandèrent qu'une étude soit consacrée à leurs besoins spécifiques. Cette tâche fut confiée à un groupe consultatif qui remit son rapport en 1985. Le critère retenu par ce groupe était le même que celui de l'UNITAR, à savoir une population inférieure à un million d'habitants.

En 1983 également, un groupe d'experts des pays non alignés retint comme critère pour les petits pays insulaires en développement une population généralement inférieure à 400 000 habitants et dépassant rarement un million, ainsi qu'une superficie inférieure à 700 km² et rarement supérieure à 4 000 km².

L'Annuaire démographique des Nations Unies (éditions de 1980 et 1981) dénombre 49 territoires de statuts politiques différents ayant une population inférieure à 200 000 habitants et 64 territoires ayant une superficie inférieure à 5 000 km². Parmi ces derniers, tous, sauf neuf, sont des Etats insulai-

res. Aucun pays en développement continental ne répond à la fois aux deux critères des non alignés — en revanche, cinq pays continentaux développés y satisfont : Andorre, le Liechtenstein, Monaco, Saint-Marin et le Saint-Siège (ce dernier avec 44 hectares et 1 000 habitants est le plus petit Etat du monde). Les plus petits pays en développement ayant des frontières terrestres sont, en population, le Belize (158 000 habitants, 22 965 km²) et, en superficie, le Brunéi (5 765 km², 220 000 habitants). En définitive, si l'on se sert du double critère de la population et de la superficie, les plus petits pays en développement sont tous insulaires.

Les petits Etats se rendent bien compte que l'intérêt que leur portent les grands n'est guère qu'épisodique. Ils pourraient, s'ils le souhaitent, les ignorer. Mais le veulent-ils vraiment ? La dynamique des sociétés insulaires est le produit d'une ten-



Photo Brian Seed © ANA, Paris

5

► sion permanente entre l'affirmation d'une personnalité propre et la nécessité de s'insérer dans un réseau de relations externes. Cela est perceptible sur les plans tant culturel que politique et économique.

Les îles ont beau être lointaines, elles manifestent une ouverture étonnante au monde. La production économique des petits pays insulaires est généralement très spécialisée et orientée vers l'exportation. Si la production locale est exportée, la consommation locale est essentiellement alimentée par les importations. Les exportations elles-mêmes comprennent des importations à chaque étape de la production — biens d'équipement, produits intermédiaires, crédits bancaires. Souvent, il faut même envoyer les machines en réparation à l'étranger.

Il n'est pas faux de prétendre que, pour de nombreux petits pays, le secteur externe représente la totalité de l'économie. Certes, il existe un secteur interne, mais cantonné dans un rôle d'intendance : il met à disposition les biens et services de consommation nécessaires à la population ou utiles aux activités d'exportation. Il ne pourrait pas subsister s'il n'était alimenté par les recettes des exportations ou les revenus des travailleurs du secteur externe. Ces exportations peuvent être des produits agricoles (les cocotiers qui ornent les dépliants touristiques donnent aussi de l'huile et du coprah), des produits manufacturés (Maurice, île sucrière, est devenue un des grands centres mondiaux de l'industrie du tricot) ou des services (banques aux Bahamas, assurances aux Bermudes). Citons aussi les timbres-poste : à Tuvalu, leur vente permet de couvrir la totalité des dépenses publiques ordinaires.

Plusieurs pays insulaires exportent aussi leur main-d'œuvre. Il est courant d'entendre dire sur les petites îles que les gens du pays sont plus nombreux à l'étranger que sur place. Ainsi, lors des recensements de 1981 à Nioué, il est apparu que 5 091 ressortissants de l'île résidaient en Nouvelle-Zélande contre 3 278 à Nioué même. Les envois des émigrés peuvent jouer un rôle important dans l'économie. Ces rentrées invisibles représentent, au Cap-Vert par exemple, plus de dix fois la valeur des exportations.

Les petits pays insulaires sont particulièrement vulnérables aux fluctuations de l'économie mondiale — fluctuations sur lesquelles ils n'ont aucune prise mais auxquelles ils sont contraints de s'adapter. Par exemple, un changement minime dans la politique agricole, une poussée protectionniste dans un secteur donné d'un pays développé ou un accord international négocié entre grands Etats, peuvent mettre à genoux l'économie d'un petit Etat insulaire. Celui-ci n'aura alors d'autre choix que de cultiver la bienveillance des grands, et en tout premier lieu de se rendre « visible ».

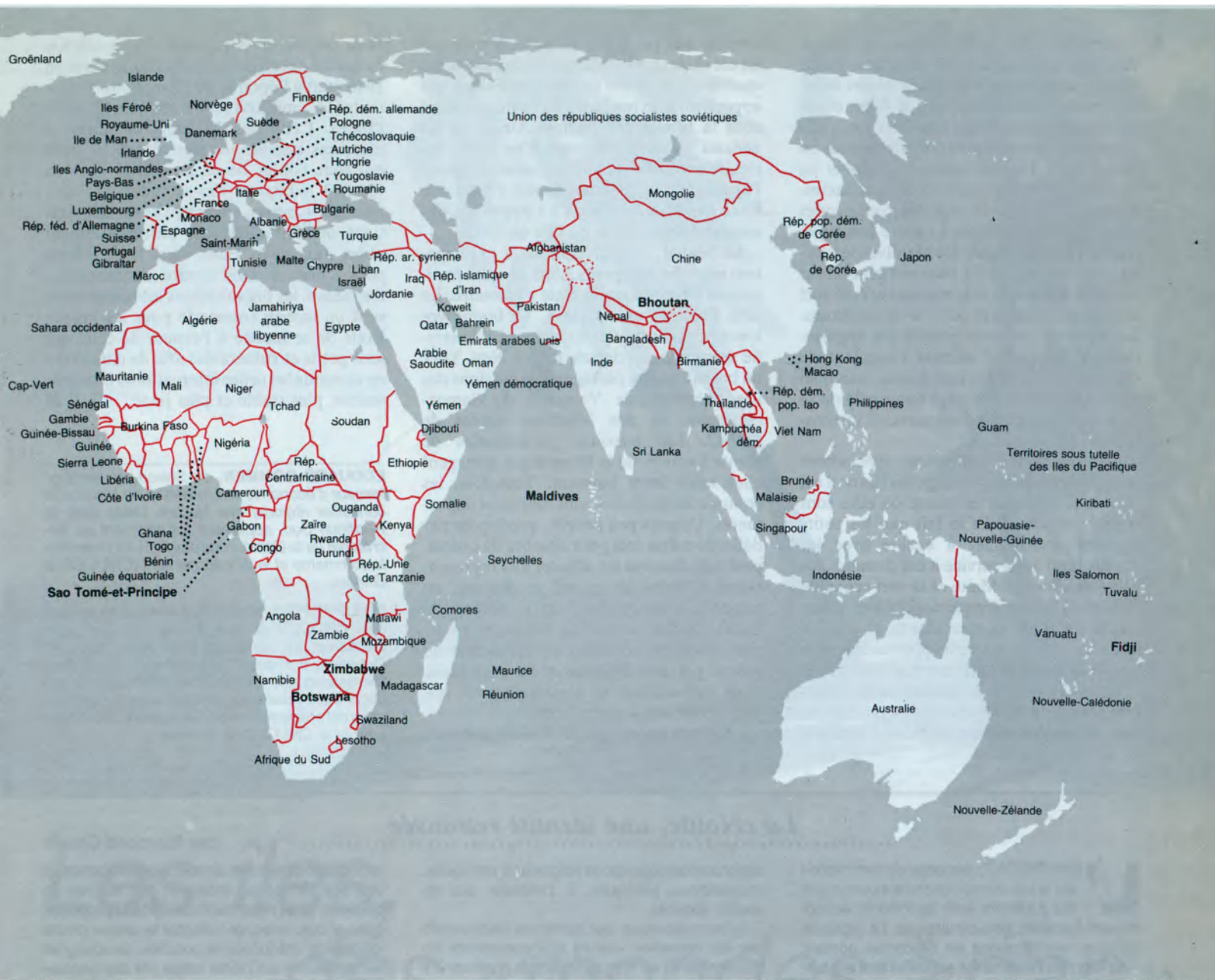
Timbres commémoratifs de l'Année internationale de l'enfance (1979) émis par Tuvalu. La vente de timbres-poste est, après le coprah, la principale source de revenus de ce pays.



Pays et territoires de moins d'un million d'habitants

Pays et territoires	Population (en milliers) 1984	Superficie (km ²)	Date d'adhésion à l'Unesco
Afrique			
Cap-Vert	320	4 033	1978
Comores	431	2 171	1977
Djibouti	352	22 000	
Gambie	630	11 295	1973
Guinée-Bissau	873	36 125	1974
Guinée équatoriale	383	28 051	1979
Réunion	527	2 510	
Sahara occidental	151	266 000	
Sainte-Hélène	5	314	
Sao Tomé-et-Principe	95	964	1980
Seychelles	73	280	1976
Swaziland	630	17 363	1978
Amérique du Nord			
Anguilla	7	91	
Antigua-et-Barbuda	79	440	1982
Antilles néerlandaises	260	961	1983 ⁽¹⁾
Bahamas	226	13 935	1981
Barbade	253	431	1968
Bélice	158	22 965	1982
Bermudes	78	53	
Iles Caïmanes	19	259	
Dominique	75	751	1979
Grenade	111	344	1975
Groënland	54	2 175 600	
Guadeloupe	334	1 779	
Martinique	329	1 102	
Montserrat	12	98	
St-Christophe-et-Nevis	46	262	1983
Ste-Lucie	128	616	1980
St-Pierre-et-Miquelon	6	242	





Carte : Atlas de la Banque Mondiale, 1985

Pays et territoires	Population (en milliers) 1984	Superficie (km ²)	Date d'adhésion à l'Unesco	Pays et territoires	Population (en milliers) 1984	Superficie (km ²)	Date d'adhésion à l'Unesco
St-Vincent-et-Grenadines	103	388	1983	Océanie			
Iles Turques et Caïques	7	430		Iles Cook	20	236	
Iles Vierges américaines	104	342		Fidji	679	18 274	1983
Iles Vierges britanniques	12	153	1983 ⁽¹⁾	Guam	112	549	
Amérique du Sud				Kiribati	63	728	
Iles Falkland (Malvinas)	2	12 173		Nauru	8	21	
Guyana	936	214 969	1967	Nioué	3	259	
Guyane française	79	91 000		Ile Norfolk	2	36	
Suriname	372	163 265	1976	Nouvelle-Calédonie	151	19 058	
Asie				Iles du Pacifique	150	1 779	
Bahrein	411	622	1972	Polynésie française	160	4 000	
Brunéi Darussalam	220	5 765		Iles Salomon	259	28 446	
Chypre	660	9 251	1961	Samoa-occidentale	161	2 842	1981
Macao	378	16		Samoa américaines	35	197	
Maldives	176	298	1980	Tokelaou	2	10	
Qatar	291	11 000	1972	Tonga	105	699	1980
Timor oriental	636	14 874		Tuvalu	8	24	
Europe				Vanuatu	137	14 763	
Andorre	39	453					
Iles Féroé	42	1 399					
Gibraltar	31	6					
Islande	240	103 000	1964				
Liechtenstein	28	157					
Luxembourg	363	2 586	1947				
Malte	379	316	1965				
Monaco	27	1	1949				
Saint-Marin	22	61	1974				
Saint-Siège	1	0,44	(2)				

(1) Membre associé
(2) Observateur

Source: *Annuaire statistique de l'Unesco*, 1986.

Les désignations employées et la présentation adoptée dans le tableau et la carte ci-dessus ne sauraient être interprétées comme exprimant une prise de position du Secrétariat de l'Unesco sur le statut juridique ou le régime d'un pays ou d'un territoire quelconque, non plus que sur le tracé de ses frontières.

► Ainsi, en 1980, la République des Maldives, petit pays de 176 000 habitants classé dans la catégorie des pays les moins avancés, réussit, non sans mal, à se doter d'une petite usine de tricot de laine. En 1982, elle exporta 40 000 douzaines de tricots dans un grand pays. L'année suivante, celui-ci lui imposa un contingent de 25 000 douzaines, bien que l'usine eût déjà des commandes pour une quantité trois à quatre fois supérieure. La République des Maldives se tourna alors vers le GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), auquel elle venait d'adhérer pour la circonstance. Les coûts de sa participation aux négociations à Genève et ailleurs risquaient de dépasser les bénéfices escomptés, mais quel autre moyen avait ce pays minuscule de se faire entendre par la communauté internationale ?

L'ONU et ses institutions spécialisées sont primordiales pour les petits États: il est bon de le souligner à l'heure où elles sont remises en cause. Et le fait que les petits puissent y dialoguer à égalité avec les grands rend aussi service à ces derniers. Le rôle fondateur de Malte et la part active de Fidji dans la Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer illustrent bien la contribution que peuvent apporter les petits pays à la communauté internationale.

Il faut se garder de tomber dans l'excès qui consiste à croire que les organisations internationales peuvent offrir une garantie

absolue aux petits pays. La seule terre qui ait été littéralement vaporisée par une arme nucléaire est un îlot de l'atoll de Bikini, qui appartient à un territoire du Pacifique placé sous la tutelle des Nations Unies. Il fut anéanti en 1950 au cours d'un essai nucléaire exécuté par l'autorité administrante. Par ailleurs, le maintien depuis 1964 d'une force des Nations Unies à Chypre n'a pas empêché la partition de l'île en 1975.

En réalité, le problème de la participation effective des petits États dans les institutions internationales reste à résoudre. Le coût financier en est élevé. La bonne volonté peut contribuer à l'alléger: l'Australie subventionne depuis 1983 à New York un bureau que se partagent les missions des îles Salomon, de Vanuatu, du Samoa-occidental et des Maldives auprès de l'ONU. Les missions permanentes de Sainte-Lucie et de la Dominique partagent elles aussi leurs bureaux. Toutefois, les contraintes humaines sont tout aussi importantes. Un pays peu peuplé, qui dispose par définition d'un très petit nombre de cadres, peut difficilement les affecter à sa représentation à l'étranger quand ils doivent, en priorité, assumer chez eux la gestion de l'État. Durant un certain temps, les petits pays insulaires se faisaient représenter au besoin par des diplomates de pays amis. Mais aujourd'hui, ils semblent moins enclins à recourir à cette formule.

Les États qui entrent à l'Unesco sont eux

aussi de plus en plus petits. La population moyenne des 16 premiers États membres en 1946 était à l'époque de 59 millions d'habitants (11,5 millions si l'on exclut la Chine et l'Inde). Celle des 16 États membres et membres associés les plus récents — ceux qui font l'objet de ce numéro — est de 769 000 habitants. On ne peut que s'en féliciter. L'action collective et les négociations multilatérales sont particulièrement utiles aux petits États dans leurs efforts pour s'insérer dans l'ordre international. De même, les organisations internationales sont un moyen commode pour les grands États de se mettre à l'écoute de ceux qui sont petits et vulnérables afin de construire en commun un ordre international plus prévisible, plus stable et plus juste. ■

EDOUARD DOMMEN, de Suisse, ancien professeur d'économie à l'Université de Maurice et conseiller régional des Nations Unies dans le Pacifique Sud, appartient actuellement au Secrétariat de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) à Genève.

PHILIPPE HEIN, de Maurice, est le responsable à la CNUCED du Programme pour les pays insulaires en développement. Avec Edouard Dommen, il a dirigé la publication de *States, Microstates and Islands (Les micro-États et les petits États insulaires, 1985)*. Les avis exprimés dans cet article sont ceux des auteurs; ils n'engagent ni la CNUCED ni l'Unesco.

La créolité, une identité retrouvée

par Raymond Chasle

L'ÉMERGENCE des pays du tiers monde sur la scène internationale a permis aux îles d'affirmer leurs spécificités économiques, sociales, géo-climatiques. La légitimité de leurs revendications est désormais admise, mais leur reconnaissance est loin d'être entièrement concrétisée. Par ailleurs, les particularités culturelles des îles ne sont pas encore pleinement prises en considération.

Les îles ont connu pour la plupart les vicissitudes et les convulsions de l'histoire. Elles ont été l'objet de rivalités historiques, des convoitises maritimes de peuples qui ont voulu exploiter leur valeur stratégique ou ont tenté de leur imposer la souveraineté de leur commerce.

En ce qui concerne leur peuplement, on peut parler, dans certains cas, de l'ancienneté d'une occupation humaine qui remonte à la préhistoire ou à la protohistoire. À l'opposé, on peut dire qu'elle est relativement récente dans le cas des îles qui n'avaient pas de population indigène. Dans les cas intermédiaires, des vagues d'immigrants ont déferlé au cours des âges. L'ample métissage, tant biologique que culturel, des insulaires s'explique par les rencontres au hasard des escales ou l'implantation des groupes emmenés en esclavage.

Relâches pour des expéditions souvent hostiles et spoliatrices, ports de destination pour des navires dont les cales et les entreponts étaient transformés en « parcs à nègres », les îles ont accueilli, avec les esclaves qui avaient survécu aux maladies et aux sévices, leurs techniques, leurs savoirs, leurs croyances, leurs rêves.

Après l'abolition de la traite maritime et l'émancipation des esclaves qui en a résulté, la nécessité de fournir une main-d'œuvre de remplacement par des travailleurs « engagés » entraîna aussitôt la résurgence de la traite. Sont alors

apparues les oppositions religieuses, ethniques, linguistiques, juridiques, à l'intérieur des diverses sociétés.

Le remplacement des systèmes traditionnels par les nouvelles valeurs qu'introduisirent les missionnaires au nom de la morale chrétienne a entraîné chocs et bouleversements culturels. Les préjugés dits « colonial-racistes » ont inspiré des lois, des décrets, des institutions peu respectueuses des croyances et des systèmes de valeurs spécifiques. Tout cela a donné lieu dans un premier temps à un dépérissement culturel. Puis les îles ont opéré, par étapes, une synthèse vivante et originale des fonds culturels existants et des apports extérieurs. Il y a des survivances culturelles non seulement au niveau des valeurs tangibles, qui sont d'ailleurs en proie à des mutations, voire menacées de disparition — l'architecture en est un parfait exemple —, mais aussi au niveau des valeurs intangibles, dont n'ont eu raison ni les religions nouvelles ni la rationalité moderne importées.

Les institutions transplantées par les colonisateurs ont été remodelées, restructurées. Les langues de tutelle ont été investies par l'imagerie créole. Après des décennies entières de tentatives de poésie imitative à réactions émotionnelles élémentaires, les poètes d'îles dont la pensée a fait fructifier le rêve ont accédé à la première place et figurent à côté des plus grands: Aimé Césaire, Nicolás Guillén, Jean-Joseph Rabearivelo, Malcolm de Chazal, Saint-John Perse (prix Nobel de littérature en 1960), Edward Kamau Braithwaite, Derek Walcott. Bon nombre de poètes d'îles ont aussi contribué dans une large mesure à la formation et à l'intensification d'une conscience sociale dans le cadre du combat de libération.

Les facilités de communication et l'accession

à l'indépendance ont permis aux créolophones des îles de l'océan Indien et des Antilles de découvrir et de reconnaître des affinités linguistiques et culturelles, de valoriser la langue créole longtemps infériorisée et occultée, de souligner les similitudes du créole utilisé par des populations éloignées, les dissemblances entre les parlers créoles d'îles proches...

Des signes encourageants montrent que les populations d'îles tiennent de plus en plus aux caractères fondamentaux qu'elles distinguent et qui les distinguent, qu'elles ont déjà payé un tribut trop lourd à l'histoire pour mettre en péril leurs identités, qu'elles ne sont pas de simples conservatoires mais sont devenues de vrais creusets de cultures, qu'elles doivent dépasser les antagonismes entre partisans de la submersion et tenants du repliement, qu'il y a une troisième voie d'ouverture, critique et lucide, aux courants extérieurs, que le dynamisme social doit s'ancrer dans leurs cultures et prendre comme point d'appui les valeurs intrinsèques en vue d'orienter leur destin vers un devenir endogène et, enfin, que le pluralisme constitue le meilleur antidote et la force de résistance la plus efficace contre les forces stérilisantes du nivellement. ■

RAYMOND CHASLE, écrivain et diplomate mauricien, représente son pays auprès de la Communauté économique européenne et des institutions des Nations Unies à Vienne et à Genève. Il fut en 1984 le principal négociateur du volet de coopération culturelle et sociale de la troisième Convention de Lomé.



Les îles, des «mondes à part»

par François Doumenge

LES îles sont des « mondes à part », tant leurs caractéristiques physiques et biologiques, leurs conditions économiques et démographiques sont particulières. Cernées par la mer, elles connaissent par définition un isolement relatif qui se répercute aussi bien sur leur peuplement végétal et animal que sur leur équilibre social et économique.

Juger du degré d'insularité est difficile. Au-delà d'une certaine superficie, on entre dans la catégorie des îles continentales. En règle générale, les petits pays insulaires ont une superficie de moins de 20 000 km² et une population inférieure à un million d'habitants.

Si l'on exclut les îles des hautes latitudes arctiques ou australes et les îles méditerranéennes, les petits pays insulaires se situent pour la plupart autour des tropiques. Ces îles jouissent d'atouts climatiques certains, qui leur donnent une image paradisiaque : végétation luxuriante, climat agréable et paysages variés qui font rêver bien des continentaux. Les influences océaniques y assurent une bonne continuité du cycle végétatif, la forte insolation une bonne productivité naturelle et la ventilation apportée

par les alizés une influence bénéfique pour l'environnement. Mais les contraintes ne manquent pas : la bande centrale de fortes précipitations du front intertropical est encadrée par deux bandes sèches qui font que l'on trouve, parfois dans un même archipel, des groupes d'îles très humides et d'autres tout à fait arides. De plus l'alternance de saisons humides et sèches y est caractérisée par de violentes perturbations comme les cyclones, les typhons ou les grandes sécheresses. Enfin, leur formation géologique et leur situation géographique les rendent sujettes aux tremblements de terre et aux éruptions volcaniques.

Plus grave que la tendance des îles aux catastrophes naturelles, l'endémisme insulaire fait peser sur elles de lourdes contraintes biologiques, car leurs flores et leurs faunes sont, du fait de leur isolement physique, plus pauvres en espèces que sur les continents. Ces peuplements naturels sont fragiles, car leur pouvoir de régénération et leur capacité de résistance sont faibles, par exemple face à la surexploitation ou à la concurrence brutale d'espèces étrangères introduites fortuitement ou à des fins économiques, et dont la prolifération et le ►

Les îles tropicales, aux paysages enchanteurs et au climat paradisiaque, sont aussi soumises à de très lourdes contraintes, d'ordre naturel, biologique et économique. Ci-dessus, un îlot voisin de l'île de Suva, à Fidji.



Photo F. Ainsa/Unesco

L'archipel des Galápagos, dans l'océan Pacifique, à 1 300 km des côtes de l'Équateur, abrite une faune endémique composée de tortues géantes — qui lui ont donné son nom —, d'iguanes, d'otaries (photo de gauche), d'oiseaux et de nombreux petits animaux qui doivent leur survie à leur isolement. Les Galápagos figurent sur la Liste du patrimoine mondial, culturel et naturel, dressée sous l'égide de l'Unesco et font partie du réseau des réserves de la biosphère institué dans le cadre du grand Programme sur l'homme et la biosphère (MAB). Ces réserves, dont on compte aujourd'hui 226 dans 62 pays, sont des sites protégés en raison de leur diversité biologique dans les grandes zones écologiques de la planète. Le MAB a lancé en 1985 un projet visant à y inclure plusieurs sites des petites Antilles.



Photo © Jacana, Paris

Le Kéa (*Nestor notabilis*), un grand perroquet, l'un des plus robustes de son espèce, vit exclusivement dans le sud de la Nouvelle-Zélande.

Photo König © Jacana, Paris



L'arbre à pain (*Artocarpus altilis*), espèce originaire du Pacifique Sud et introduite avec succès dans les Caraïbes, produit de très gros fruits (photo ci-contre) dont la chair se consomme cuite; elle a alors la saveur du pain. Ses graines, de la grosseur des châtaignes, sont également comestibles.

► cortège de parasites et d'éléments pathogènes peuvent provoquer des catastrophes écologiques. En contrepartie, l'isolement des îles leur confère la capacité de constituer de véritables sanctuaires biologiques où seront conservées des espèces qui auront pu être éliminées au cours de l'évolution des peuplements continentaux.

L'application de restrictions phytosanitaires et l'introduction judicieuse d'espèces qui pourraient occuper une niche écologique restée vide par suite de l'isolement insulaire peuvent donner d'excellents résultats, comme en témoigne le succès des transplantations d'agrumes originaires des pays méditerranéens dans certaines îles du Pacifique Sud et des Antilles, ou encore de l'arbre à pain (*Artocarpus altilis*) provenant du Pacifique Sud aux Mascareignes et aux Antilles.

Sur le plan démographique, on ne peut pas fixer de seuil minimum à la viabilité d'une communauté insulaire. En pratique, la plupart des îles ont été peuplées à l'origine par des petits groupes d'individus. Mais on peut dire en gros qu'au-dessous de 20 habitants au km², la mise en valeur du territoire est difficile, et qu'au-dessus de 300 habitants au km², il y a surpopulation.

Les sociétés des petites îles sont particu-

lièrement sensibles aux variations démographiques, qui peuvent y prendre des proportions spectaculaires. Du point de vue de la biologie humaine, l'île apparaît comme une caisse de résonance amplifiant des effets qui s'amortissent rapidement sur les continents. Cataclysmes ou épidémies peuvent y provoquer de véritables effondrements démographiques. Fragilisées par leur isolement, les populations insulaires peuvent être littéralement décimées par des maladies contagieuses introduites par des immigrants ou des voyageurs. Ce fut le cas au 19^e siècle et au début du 20^e siècle dans certaines îles du Pacifique, atteintes par des épidémies de grippe, de rougeole, de variole ou de choléra qui y furent la cause d'une mortalité massive.

A l'heure actuelle, quelles que soient les conditions naturelles ou économiques, la balance démographique des îles est toujours positive. Et l'accroissement démographique y entraîne une émigration. Celle-ci joue le rôle d'une soupape de sécurité lorsque la pression démographique devient incompatible avec le maintien du niveau de vie qu'autorisent les capacités économiques locales. Pour certaines îles de Polynésie ou des Caraïbes, le nombre d'émigrants dépasse d'ores et déjà celui des insulaires

résidents. On peut se demander à quel niveau se situe le seuil à ne pas dépasser pour préserver l'équilibre démographique.

Dans le domaine de l'éducation, par exemple, ces niveaux démographiques imposent des limites à l'éventail des formations possibles. Si l'enseignement général peut atteindre le niveau requis avec une population fournissant quelques milliers d'élèves seulement, en revanche, l'enseignement technique exigera des effectifs plus importants pour justifier des équipements coûteux. Quant à l'enseignement supérieur, il semble qu'il faille, pour l'alimenter, pouvoir disposer au minimum d'une population de 600 000 habitants, à condition déjà que les structures de l'enseignement secondaire permettent d'atteindre au moins le quart des classes d'âge.

En dessous de ces seuils, il devient difficile pour les petites îles d'organiser de façon autonome toutes les filières de l'enseignement et de fournir l'encadrement nécessaire, en particulier dans les domaines hautement spécialisés. Les étudiants devront donc s'orienter vers des institutions extérieures. Cette indispensable ouverture peut être assurée par l'insertion dans une aire culturelle plus vaste, ou par la création d'établissements d'enseignement supérieur

à vocation régionale tels que la *University of the West Indies* en Jamaïque et à Trinidad qui dessert toutes les Antilles, et la *University of the South Pacific* à Suva (Fidji) dont le financement est assuré par l'ensemble des îles du Pacifique Sud.

Compte tenu de leurs dimensions réduites, les petites îles ne sont pas en mesure de s'imposer sur les marchés internationaux. Leur production est trop peu importante pour en infléchir les cours. Leur grande faiblesse est qu'elles doivent en subir les fluctuations, à moins qu'une ancienne puissance tutélaire ou un centre économique voisin ne garantisse les prix et un écoulement préférentiel de leurs produits. Ceci explique pourquoi après les fastes des 18^e et 19^e siècles, les plantations des petites îles ont perdu de leur importance. En fait, leurs produits agricoles peuvent difficilement affronter la concurrence internationale, qu'il s'agisse du sucre, du coprah, de la banane et, dans une moindre mesure, du café et du cacao. A moins d'une dotation surabondante, ce qui est rarissime, en ressources naturelles, il leur est difficile de dépasser le stade d'une précaire subsistance.

L'étroitesse du marché intérieur, le manque de main-d'œuvre spécialisée et de capitaux ne sont pas favorables non plus aux activités de transformation, qui sont fort peu nombreuses.

C'est finalement la diversité des utilisations possibles des sites et de la situation insulaire pour l'installation d'activités de service qui permet de compenser la faiblesse des activités de production et de transformation.

Ainsi, les îles peuvent servir de relais techniques au sein de réseaux internationaux de transport et de communication. Si les relais de ravitaillement en charbon des 19^e au 20^e siècles et les bases de mazoutage

Les îles, et particulièrement les Antilles, sont régulièrement ravagées par des cyclones. Ces perturbations atmosphériques se manifestent par des vents très violents et des pluies torrentielles, qui s'accompagnent d'un raz-de-marée et même d'un léger séisme. Elles ne durent que quelques heures, mais peuvent détruire la totalité des récoltes et ruiner l'économie d'un pays. En bas, les dégâts provoqués en 1979 à Saint-Domingue par le cyclone David, l'un des plus violents de ce siècle, qui après avoir dévasté la Dominique s'abattit sur la République dominicaine, faisant sur son passage des centaines de morts et de sans-abri.

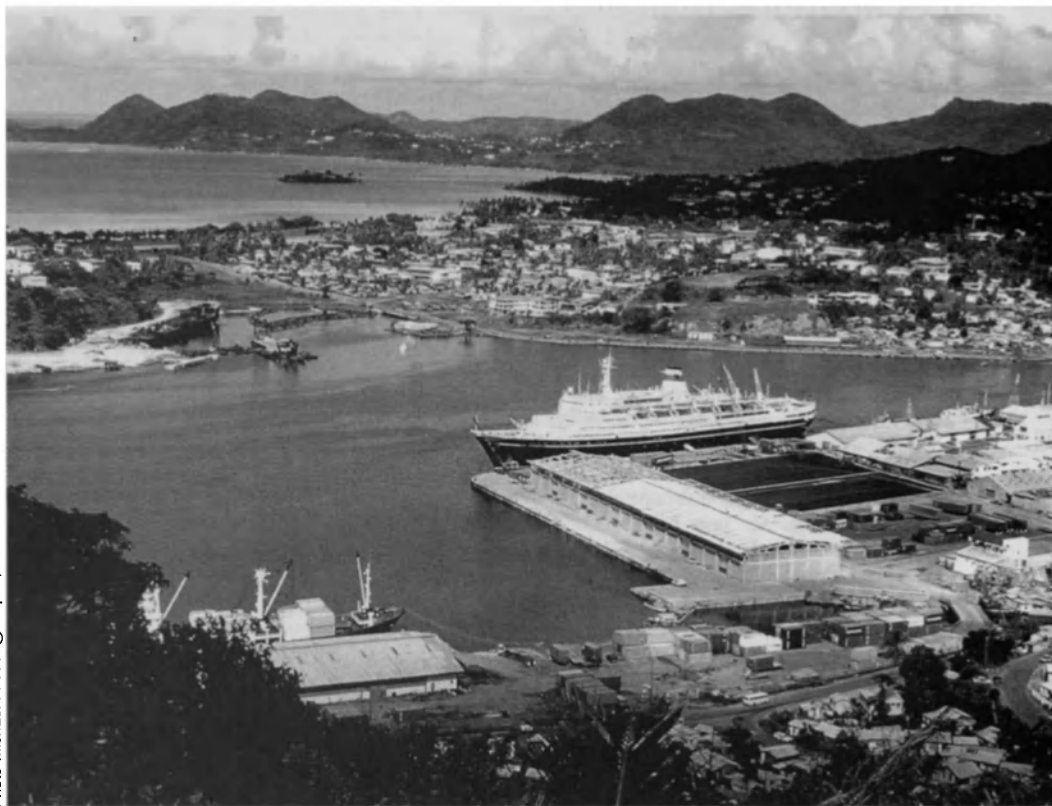


Photo Michael Friedel © Rapho, Paris

de l'entre-deux-guerres ont perdu tout intérêt, si les câbles sous-marins et les relais de télécommunications sont maintenant concurrencés par les satellites, et si les aérodromes d'escales ne sont plus indispensables aux avions longs courriers transocéaniques, les plateformes d'éclatement portuaires se sont valorisées avec le développement de la conteneurisation et la nécessité de fractionner les cargaisons de gros porteurs. De nouveaux besoins peuvent apparaître entraînant, par exemple, l'utilisation de certaines îles comme bases stratégiques, ou comme stations d'observation pour le lancement et la poursuite des satellites. L'intégration des petites îles dans un vaste réseau mondial a surtout pour avantage de leur permettre de disposer d'infrastructures que n'auraient jamais justifié les besoins locaux.

Mais c'est surtout le tourisme qui permet aux petites îles d'entrer dans des circuits économiques d'ampleur planétaire. Depuis la Seconde Guerre mondiale, avec notamment la banalisation du trafic aérien, le tourisme a conquis, dans l'économie de ces pays, une place prépondérante. Les îles, même fort lointaines, ont rapidement vu arriver des visiteurs dont le nombre peut parfois égaler, sinon dépasser, celui des autochtones. Il en résulte un apport de substance économique sous forme d'investissements, d'emplois et d'échanges. Néanmoins, la concentration excessive des activités dans un seul secteur est dangereuse car, outre les effets pernecieux qu'elle peut avoir sur le plan social, elle crée un danger de déstabilisation dont il ne sera pas possible de maîtriser les effets en cas de crise politique ou économique du système de relations nationales ou internationales.

Les services financiers sont une autre catégorie d'activités pouvant utiliser l'originalité insulaire. Sous la tutelle coloniale, les îles bénéficiaient déjà d'avantages fiscaux et tarifaires leur permettant de compenser

Les services portuaires font partie des activités économiques qui permettent aux petits pays insulaires de tirer parti de leur situation géographique. Ci-dessus, le port de Castries, à Sainte-Lucie.

partiellement les handicaps de leur isolement. Avec le développement des relations commerciales et bancaires internationales, les îles dont l'isolement était une garantie de sûreté et dont la législation fiscale était de surcroît fort libérale, sont devenues des lieux d'implantation recherchés. Cependant, là aussi, l'activité économique reste dangereusement tributaire de la conjoncture internationale.

Cette précarité économique des petits pays insulaires n'est pas toujours un obstacle à leur développement. Leur viabilité dépend de leur capacité à prévoir l'évolution des conditions de l'économie mondiale et à s'y adapter en passant d'une spécialisation à une autre, plutôt qu'en cherchant une diversification que la petite taille de leur économie rend aléatoire. Il leur faut de ce fait une structure et un système de gestion économiques originaux, qui ne sont pas nécessairement ceux qui conviennent aux Etats continentaux. ■

FRANCOIS DOUMENGE, de France, ancien recteur de l'Académie des Antilles et de la Guyane, est actuellement titulaire de la chaire d'éthologie et de conservation des espèces animales au Muséum national d'histoire naturelle à Paris, et expert consultant auprès de nombreuses organisations internationales. Il a publié notamment *L'Homme dans le Pacifique Sud* (1966) et *Pêche et aquaculture japonaises* (1975). Le présent article est extrait d'une étude sur la viabilité des petits pays insulaires qu'il a réalisée pour la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) en 1983.

Photo Hires/Skiskind © Liaison/Gamma, Paris

LES petits pays insulaires à l'assise territoriale réduite se sont retrouvés, depuis l'adoption en 1982 de la Convention sur le droit de la mer, à la tête d'un espace marin riche en ressources potentielles d'une superficie représentant plusieurs milliers de fois celle de leur territoire. En effet, la Convention, outre qu'elle consacre la souveraineté des « Etats archipel » sur les eaux archipélagiques, ce qui ne peut que renforcer la cohésion de ces Etats, établit la juridiction des pays insulaires sur une vaste Zone économique exclusive. Ainsi, le 33 îles coralliennes de Kiribati, qui totalisent 728 km² de terres émergées dispersées sur quelque 5 millions de km² dans le Pacifique central, ont à faire valoir leurs droits sur une Zone économique exclusive de plusieurs dizaines de millions de km² !

Or, pour des petits pays dépourvus de moyens financiers et techniques, exploiter ces nouvelles richesses et faire respecter leurs droits exclusifs sur de telles étendues n'est pas chose facile. Par ailleurs, il semble peu probable aujourd'hui que l'exploitation de ressources minérales des océans dont on a un temps beaucoup parlé, comme les nodules de manganèse, puisse être rentable avant le siècle prochain. Pour ce qui est des ressources halieutiques, les petits pays ont, d'une part, du mal à empêcher les incursions de flottes de pêche étrangères bien mieux équipées que les leurs; de l'autre, ils ne sont pas en mesure de concurrencer commercialement les grandes entreprises de pêche déjà solidement implantées sur les marchés internationaux.

Il leur reste bien sûr la possibilité d'accorder des concessions de pêche et de prospection à des sociétés étrangères, ce qui peut leur assurer de confortables revenus. Néanmoins, ils risquent d'aborder les négociations en position de faiblesse, notamment par manque de moyens techniques et scientifiques, et ils n'auront pas toujours la possibilité de garantir l'exclusivité des concessions qu'ils délivreront.

Mais l'un des grands mérites de la Convention est justement de créer des conditions favorables à l'exploitation des ressources marines. Et celles-ci peuvent contribuer à réduire la dépendance énergétique et alimentaire des petits pays. La mariculture, par exemple, ouvre des perspectives intéressantes d'élevage d'espèces rentables, comme les huîtres perlières et les ormeaux, les poissons comestibles et les algues. Ces dernières peuvent servir à produire des fertilisants, du combustible et des aliments pour le bétail et pour la consommation humaine.

Mais c'est surtout par le biais de la coopération régionale, par exemple dans la création d'entreprises de pêche communes, et de la coopération internationale, qui peut les aider à surmonter partiellement leur handicap scientifique et technique, que les petits pays insulaires trouveront dans l'immédiat les meilleures chances de tirer parti de leurs Zone économique exclusive.

L'une des principales organisations internationales compétentes en la matière est la Commission océanographique intergouvernementale de l'Unesco. Son programme sur les sciences de la mer et les ressources marines non vivantes, notamment, a pour objet d'établir les bases scientifiques d'une prospection et d'une gestion rationnelles des ressources minérales des zones côtières. Par ailleurs, la Commission s'emploie à renforcer les capacités de ses Etats membres dans les domaines des sciences et des technologies marines. ■

Maldives

L'archipel de

LA République des Maldives est un archipel de l'océan Indien, formé d'une succession de petites îles coralliennes groupées naturellement en 26 amas ou atolls (du mot maldivien *atolhu*); toutefois, pour des raisons administratives, elles sont divisées en 19 atolls; la capitale, Male', constitue une vingtième division. S'égrenant sur 750 km du nord au sud, ces quelque 1 200 îles, dont 200 seulement sont habitées, sont les crêtes émergées d'une longue chaîne montagneuse sous-marine. L'atoll le plus septentrional est à 550 km environ du sous-continent indien.

Les atolls sont des récifs coralliens annulaires percés de passes parfois suffisamment profondes pour permettre le passage de navires. Les îles qu'ils encerclent s'élèvent rarement à plus d'un mètre ou deux au-dessus du niveau de la mer et sont bordées de plages de sable blanc où de grands cocotiers se mirent dans l'eau limpide d'un lagon.

La majeure partie de la population vit dans de petits villages sur des îles isolées et subsiste grâce à la pêche — sur laquelle repose l'essentiel de l'économie du pays — et la récolte de noix de coco. Male' centralise toutes les exportations et fait office de centre de distribution pour l'ensemble des importations.

Les terres arables sont pratiquement inexistantes et si quelques denrées comme la noix de coco, le millet, le sorgho, le maïs et l'igname sont produites en petites quantités, l'essentiel de la nourriture doit être importé. En dehors de la pêche, les principales sources de revenu sont le tourisme et le fret maritime.

La langue parlée aux Maldives est le *dhivehi*; les Maldiviens se disent *Dhivehin*, ce qui signifie « insulaires », et appellent leur pays *Dhivehi Raajje*, le « pays des îles ». Ils professent tous une même religion, l'islam. A Male' même, il n'y a pas moins de 31 mosquées.

L'histoire des Maldives se perd dans la nuit des temps. Les premiers occupants des îles seraient venus de Sri Lanka ou d'Inde, plusieurs siècles avant le début de l'ère chrétienne. Jusqu'au 12^e siècle, le bouddhisme semble y avoir été la religion la plus répandue, ce dont attestent nombre de restes de temples bouddhiques et autres sanctuaires mis au jour à notre époque. Puis, les contacts s'étant multipliés avec les marchands arabes qui faisaient escale aux

Photo © Bernard Koechlin, Paris



Maldives sur la route de Malacca et de la Chine, le pays se prépara progressivement à adopter l'islam, qui fut officiellement accepté en 1153 par le sultan Mohammed ibn Abdallah, lequel proclama la nouvelle religion dans tout son domaine.

Deux faits importants se dégagent de l'histoire des Maldives. Tout d'abord, le bon gouvernement de ce pays, petit, certes, mais éparpillé; ensuite, le courage avec lequel les Maldiviens défendirent leur indépendance contre des puissances supérieures.

Ainsi, ce pays se dota très tôt d'un système de gouvernement qui, tout en investissant l'autorité et le droit dans la personne du sultan, ne lui en autorisait l'exercice que dans la mesure où il les mettait au service de son peuple. De par la coutume et l'usage, le peuple pouvait destituer son souverain ou, le cas échéant, réformer ses abus.

De même, on est en droit d'affirmer que les Maldives ont sauvé leur indépendance tout au long de leur histoire. Celle-ci ne fut assombrie par la domination étrangère que durant les quinze années que fut

corail

A droite, tête de bouddha trouvée en 1975 dans un sanctuaire de l'île de Todhdhu (atoll d'Ari), actuellement exposée au Musée national, à Male'. Le bouddhisme fut pratiqué aux Maldives jusqu'au 12^e siècle, époque à laquelle le pays tout entier embrassa la foi Islamique.



A gauche, portrait, datant de 1880, d'une femme de la famille d'un sultan des Maldives amateur de photographie. Bien que les Maldives soient un pays d'islam, le port du voile n'y fut jamais imposé aux femmes, qui se contentaient lorsqu'elles sortaient de couvrir d'une petite toque le chignon traditionnellement porté sur l'oreille (voir photo page 5). Le haut de la robe est orné de festons, ici de coton, mais tissés de fils d'or et d'argent dans les vêtements d'apparat.

Ouvrières d'une petite conserverie de poisson, qui traite principalement le thon et la bonite, sur l'île de Felivaru, au nord de l'atoll de Male'.



Photo © Department of Information and Broadcasting, Male'

MALDIVES

1 196 îlots coralliens, dont env. 200 sont habités

Date de l'indépendance

26 juillet 1965

Date d'adhésion à l'Unesco

18 juillet 1980

Capitale

Male'

Superficie

298 km²

Population

176 000 hab. (1984)

Produit national brut par habitant

(dollars des Etats-Unis, 1983)

393

Activités économiques

Agriculture : noix de coco, légumes

Industrie : tricots, conserves de poisson

Pêche

Tourisme : 74 000 visiteurs (1982)

Langue

Dhivehi

maintenu le joug des Portugais, vers le milieu du 16^e siècle, et pendant deux mois, au 18^e siècle, à la suite d'une invasion des Moplas, venus du sud de l'Inde.

Les Portugais, prenant appui sur leurs possessions de Goa, entreprirent de coloniser les Maldives en 1558. Mais il leur était difficile d'établir leur emprise sur des îles dispersées à la population hostile; ils furent donc repoussés en 1573, au terme d'une guerre de harcèlement menée par Mohammed Thakurafaanu le Grand. Après la libération, ce sultan, dont les exploits sont encore célébrés dans la tradition populaire, fit toutes sortes de réformes. On lui doit l'introduction de la monnaie, d'une nouvelle écriture, la réorganisation de l'administration et la création d'une force armée chargée de maintenir l'ordre dans le pays et de le défendre contre les invasions étrangères.

En 1752, des Moplas de la côte indienne ▶

Les chiffres relatifs à la population, la superficie, le PNB et le tourisme dans ce tableau et les suivants sont tirés de documents de l'Unesco, de l'ONU et de la CNUCED.

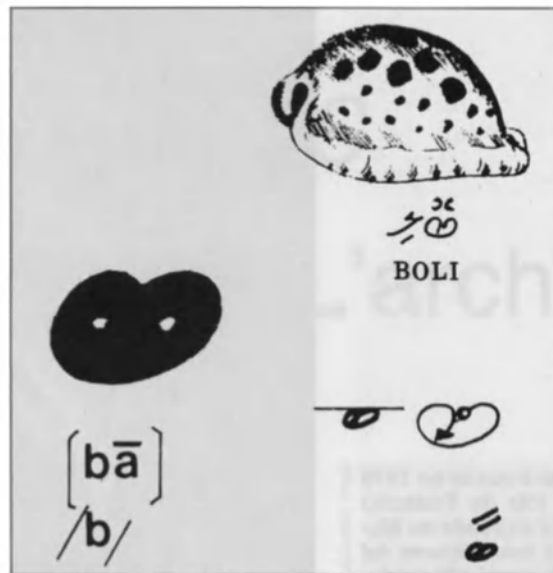
Écritures des Maldives

► de Malabar prirent Male' et détruisirent le palais du sultan, qu'ils emmenèrent en captivité. Ils ne tinrent leur position que deux mois : les Maldiviens, à leur tête Ghazi Hassan Izzuddin, se soulevèrent et les repoussèrent. Ce héros national fut le fondateur d'une dynastie qui devait régner jusqu'au 20^e siècle.

Le prétendu protectorat britannique, établi en vertu d'un « traité » imposé en 1887 au sultan Mohammed Mueenuddheen XI, n'eut pas d'incidences particulières. Le Royaume-Uni n'intervint pas notablement dans les affaires intérieures des Maldives. Aucun gouverneur ou représentant britannique n'y fut installé pour avancer les intérêts de son pays. Ce traité permit en fait au sultan de tenir à distance une puissance alors omniprésente dans l'océan Indien. Pour les Maldiviens, les questions de sécurité et les affaires étrangères n'étaient pas primordiales, dans la mesure où rien ne venait entraver leurs relations avec Sri Lanka, où ils écoulaient leur fameux poisson séché et se procuraient tout ce dont ils avaient besoin. Les Maldiviens avaient ainsi réussi une fois de plus à rester maîtres de leur propre univers.

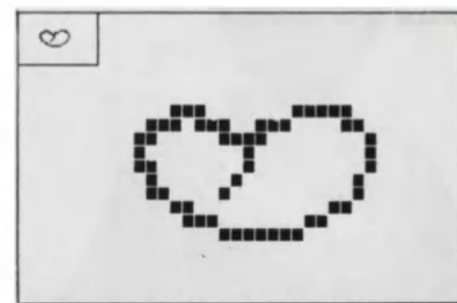
Le protectorat prit fin en 1965; quelques mois plus tard, les Maldives entraient à l'Organisation des Nations Unies. En mars 1968, à la suite d'un referendum, la république fut proclamée. ■

HASSAN AHMED MANIK est un éminent historien et archéologue des Maldives. Il est l'auteur de plusieurs brochures publiées par le Département de l'information et de la radiodiffusion de son pays, dont il fut le directeur jusqu'en 1983, notamment *L'histoire des Maldives (1982)* dont le présent article reprend plusieurs extraits. Il prépare actuellement une Histoire de la civilisation dhivehi aux Maldives.



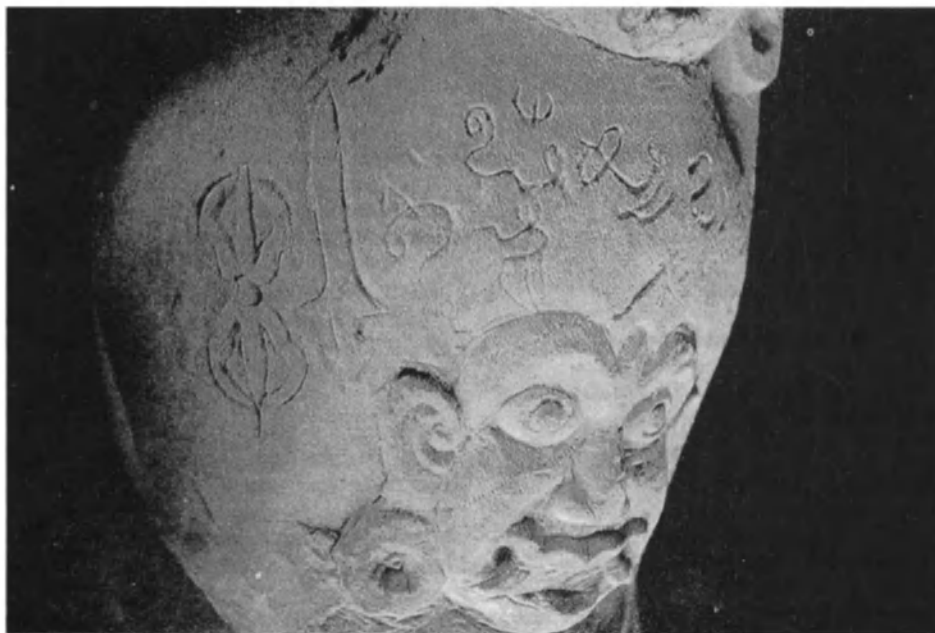
Dessin © Bernard Koechlin, Paris

Dans le cadre, en haut à droite, une représentation du célèbre cauri, un coquillage fort abondant aux Maldives et qui jusqu'au 18^e siècle fut utilisé comme monnaie de la Chine à l'Afrique, et, en dessous, son nom dans la langue dhivehi écrit en caractères taana (une écriture contemporaine qui se lit de droite à gauche) et latins. A gauche, une macroforme de la lettre « b » ; dessous, la transcription phonétique de la syllabe « baa » (nom de la lettre en dhivehi) et son symbole phonologique. A droite, la place de la lettre sur la ligne d'écriture et un dessin décrivant le geste qui permet de la former suivant les habitudes corporelles maldiviennes. Enfin, tout en bas à droite, le nom de la lettre en écriture taana.



Réalisation Bernard Koechlin, Paris

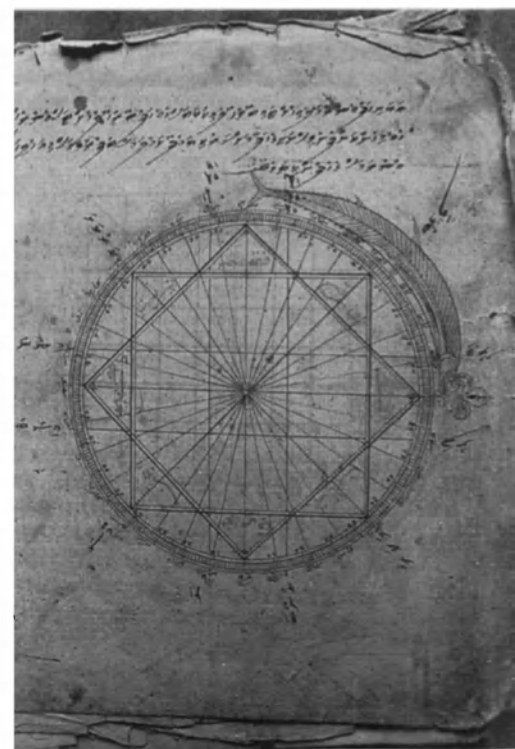
La même lettre tracée par ordinateur. L'Unesco prête son concours à un projet du gouvernement maldivien visant à convertir l'alphabet dhivehi en un langage-machine compatible avec différents systèmes informatiques. Les applications en sont nombreuses: impression de manuels scolaires, de journaux, communications télex et autres formes de transmission de données.



Photos © Bernard Koechlin, Paris

Ci-dessus, sculpture sur roche corallienne datant du début de notre ère exhumée vers 1970 lors de travaux de canalisation à Male'. Elle représente une divinité probablement pré-bouddhique que certains érudits rapprochent de sculptures retrouvées dans le sud de l'Inde. L'écriture qu'elle porte garde encore son secret.

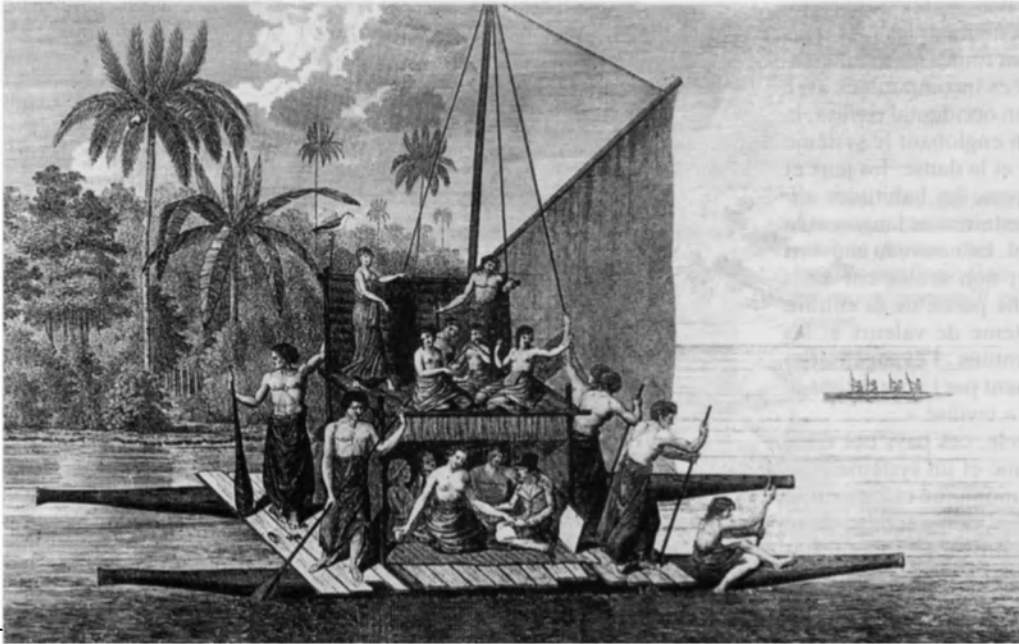
Ci-contre, page d'un manuscrit de géomancien vieux de plus d'un siècle portant une écriture dite gabuli taana. La figure était orientée suivant la position des astres, et permettait de déterminer le secteur géographique maléfique du moment. Ce secteur était délimité par les lignes issues du centre de la figure et passant par la gueule du poisson et le point médian de son corps.



Vitalité des cultures polynésiennes

par 'Ana Maui Taufe'ulungaki

Gravure tirée de l'Atlas du Voyage à la recherche de La Pérouse, reproduite avec l'aimable autorisation de la Bibliothèque nationale d'Australie



Gravure du 18^e siècle représentant une pirogue tongane à deux coques surmontée d'une plate-forme centrale. Ce fut sur de telles embarcations, robustes, capables de transporter un grand nombre de passagers et des provisions et de parcourir de très longues distances, que les premiers Océanien se lancèrent à la conquête du Pacifique, une prodigieuse aventure qui commença il y a environ 3 000 ans. Ces pirogues étaient toujours en usage en Polynésie lorsque les Européens entreprirent leur propre exploration du Pacifique aux 16^e et 17^e siècles.

LES cultures autochtones des îles Fidji, Samoa et Tonga se caractérisent par leur homogénéité et leur origine commune. Les Fidjiens sont généralement classés parmi les Mélanésien — littéralement « habitants des îles noires » — en vertu de critères à la fois raciaux, linguistiques et culturels. Toutefois, aussi bien l'aspect physique des Fidjiens que leur langue et leur culture trahissent des influences polynésiennes non négligeables, ce qui s'explique par des raisons à la fois historiques et géographiques. Les travaux des archéologues (datation au carbone de fragments de poterie de Lapita et reconstitution de la langue primitive des Polynésien) indiquent que les Polynésien ont essaimé dans le Pacifique à partir des Fidji où leur présence est attestée depuis 3 000 ans. Le peuplement de Tonga est intervenu peu après, celui de Samoa au début de l'ère chrétienne.

Le triangle géographique formé par Fidji, Samoa et Tonga constitue donc le berceau linguistique et culturel de la Polynésie. Les trois groupes sont restés en contact jusqu'à l'arrivée des Européens et, malgré des différences de détail, leurs cultures présentent toutes des caractéristiques polynésiennes, même si Fidji a été plus marquée que Tonga, et à plus forte raison que Samoa, par les courants migratoires en provenance de Mélanésie.

Ces sociétés anciennes offraient à divers

degrés l'exemple d'un système socio-politique harmonieux et très élaboré, basé sur une structure pyramidale définissant le statut et le rôle politique et social des individus en fonction des liens de parenté. Dans un tel système, caractérisé par l'importance hiérarchique du lignage, le chef politique revendique également une origine divine et la religion joue le rôle de garant et d'appui de la structure politique. La cérémonie du « kava », que l'on retrouve partout, avec son rituel hiérarchique complexe, et l'existence d'une langue des chefs à Tonga et Samoa, montrent combien les Polynésien sont préoccupés par les problèmes de hiérarchie et de pouvoir au sein du clan.

Marins accomplis (les grandes pirogues admirablement construites avec pour seuls outils des haches de pierre, des coquillages et des os, et pouvant transporter jusqu'à 250 hommes sur de longues distances témoignent de leurs dons d'artisans et de navigateurs), les Polynésien étaient aussi des agriculteurs qui cultivaient indifféremment l'igname, le taro, l'arbre à pain, le bananier et le cocotier, et pratiquaient l'élevage du porc et du poulet. Ils faisaient cuire leurs aliments dans des fours en terre et se plaisaient à organiser des festins gigantesques. Les femmes tressaient des nattes et des paniers raffinés et fabriquaient des vêtements en tissu d'écorce (*tapa*) aux décorations très élaborées.

La population vivait dans des cases au toit ►

► et aux parois de feuilles de cocotier ou de canne à sucre tressées, aux extrémités arrondies appuyées sur des poutres parallèles, soutenues par de grands poteaux. Les fêtes, où plusieurs centaines de personnes chantaient et dansaient au son de flûtes nasales; de gongs en bois fendu et de flûtes de Pan, étaient très prisées, ainsi que les concours de combats de massues, de lutte et de boxe. Fibres tissées, feuilles et *tapa* constituaient la matière première de l'habillement.

Telles étaient ces sociétés à l'arrivée des Européens, et notamment des missionnaires, principaux responsables d'un véritable bouleversement culturel dont le but n'était pas seulement de convertir les indigènes au christianisme, mais également à la civilisation occidentale. La dénonciation du paganisme ne visait pas seulement les pratiques religieuses mais en fait toutes les manifestations culturelles jugées incompatibles avec le comportement d'un occidental civilisé, la même condamnation englobant le système socio-politique, l'art et la danse, les jeux et les activités récréatives, les habitudes alimentaires et vestimentaires, la langue et le comportement sexuel. Le nouveau converti devait ainsi renoncer non seulement à ses dieux, mais aussi à une partie de sa culture pour adopter le système de valeurs et les manières des occidentaux, l'évangéliste passant obligatoirement par l'apprentissage d'un comportement « civilisé ».

En moins d'un siècle, ces pays ont donc adopté le christianisme et un système éducatif, politique et économique calqué sur le modèle occidental. En même temps, ils se sont familiarisés avec maintes manifestations de la supériorité technologique de l'Occident, des satellites de télécommunication et de la bière en boîte aux établissements d'enseignement supérieur et aux discothèques de jeunes.

Samoa et Tonga sont devenues des sociétés alphabétisées bilingues, où l'anglais partage avec les langues locales le statut de langue officielle. Successivement colonie



Photo John Taylor © Conseil mondial des Eglises, Genève

La voix des îles

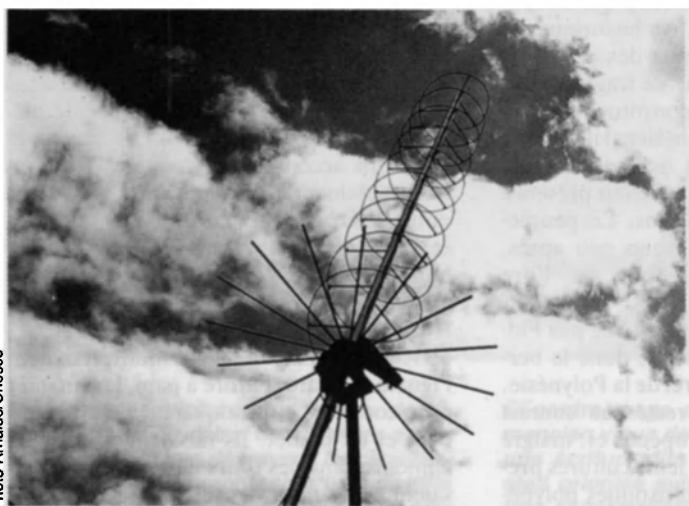
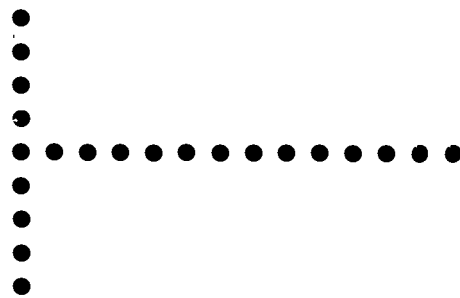


Photo Arnaldo/Unesco

Cette antenne, construite par les techniciens de l'Université du Pacifique Sud à Suva (Fidji), capte des émissions éducatives transmises par satellite.

POUR les îles et les atolls isolés qui parsèment le Pacifique, la radiodiffusion est un moyen de communication privilégié. Dans un contexte où les ressources sont limitées, une telle entreprise a ses exigences, la première étant la souplesse des fonctions : si dans certains pays le service radiophonique compte 10 ou 15 opérateurs, dans d'autres il repose entièrement sur deux ou trois personnes, qui doivent parallèlement assurer la parution d'un bulletin d'information. Le besoin aigu de personnel de radio qualifié dans ces régions a incité l'Unesco, en coopération avec la Fondation Friedrich Stiftung de la République fédérale d'Allemagne, la Commission du Pacifique Sud et l'Association des radiodiffuseurs du Pacifique, à mettre sur pied un projet de formation et de développement connu sous le nom de PACBROAD, de son sigle anglais. Ce projet, officiellement lancé en 1985, couvre actuellement 11 pays insulaires qui s'étendent sur 15 000 km, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée à l'archipel des Tonga. Une cinquantaine de stages ont été organisés au cours des 18 premiers mois, certains dans les pays intéressés, d'autres dans des établissements régionaux de formation en Papouasie-Nouvelle-Guinée, au Samoa-occidental et à Fidji. PACBROAD vise maintenant à resserrer davantage la collaboration avec les radiodiffuseurs locaux et à susciter de nouveaux projets afin de développer les services de radiodiffusion à Tuvalu (les anciennes îles Ellis), Nioué et Tonga, ainsi qu'aux îles Cook.

A gauche, une danse ancienne de Tonga. Comme tous les Polynésiens, les Tongans sont épris de musique et s'adonnent volontiers au chant et à la danse.



FIDJI

361 îles dont 97 sont habitées
 Îles principales : Viti Levu, Vanua Levu, Taveuni, Kandavu, Ovalau, Ngau, Koro

Date de l'indépendance

10 octobre 1970

Date d'adhésion à l'Unesco

14 juillet 1983

Capitale

Suva (Viti Levu)

Superficie

18 274 km²

Population

679 000 hab. (1984)

Produit national brut par habitant

(dollars des Etats-Unis, 1983)

1 790

Activités économiques

Agriculture : canne à sucre; riz; manioc; noix de coco; bananes; gingembre

Industrie : sucre; huile de coco; coprah; savon; ciment; bière; cigarettes; bois; allumettes; conserves de poisson

Mines : or; argent

Tourisme : 215 000 visiteurs (1982)

Langues

Fidjien; hindi; anglais

ROYAUME DES TONGA

172 îles dont 36 sont habitées

Groupes principaux : Vava'u, Ha'apai, Tongatapu

Date de l'indépendance

4 juillet 1970

Date d'adhésion à l'Unesco

29 septembre 1980

Capitale

Nuku'alofa (Tongatapu)

Superficie

699 km²

Population

105 000 hab. (1984)

Produit national brut par habitant

(dollars des Etats-Unis, 1983)

780

Activités économiques

Agriculture : noix de coco; bananes; vanille

Industrie : coprah; huile de coco

Pêche

Tourisme : 12 000 visiteurs (1982)

Langue

Tongan; anglais



Photo © José Garanger, Paris

La poterie et ses traditions constituent le principal repère chronologique et culturel de la préhistoire océanienne. Ces tessons, mis au jour à Watom (Nouvelle-Bretagne) en 1909, appartiennent au type dit de Lapita, du nom du site de Nouvelle-Calédonie où de telles poteries furent trouvées pour la première fois. Dans un site proche, des fragments analogues furent récemment datés de 550 av. J.-C.

En bas, des bâtiments contemporains à Apia, au Samoa-occidental, qui conservent la forme des maisons villageoises traditionnelles. Ces maisons n'ont pas de murs; lorsqu'il pleut, on abaisse des nattes.



Photo M. MacIntyre © ANA, Paris

allemande (de 1900 à 1914) puis néo-zélandaise, Samoa est devenue enfin un territoire sous tutelle des Nations Unies administré par la Nouvelle-Zélande jusqu'à son accession à l'indépendance en 1962. Tonga fut un protectorat britannique de 1900 à 1970 alors que les Fidji, déjà traditionnellement multilingues, ont hérité de leur passé colonial un brassage encore plus prononcé de langues mais aussi de races et de cultures. L'archipel fut cédé en 1874 au Royaume-Uni et les Britanniques y introduisirent en 1879 un système de travail contractuel par lequel ils firent venir des paysans indiens pour travailler dans les plantations de cocotiers et de canne à sucre.

Lors de l'abolition du système en 1916, 40 000 Indiens choisirent de rester aux Fidji où, en 1956, leurs descendants étaient devenus plus nombreux que les Fidjiens d'origine. L'archipel compte également une importante population d'Européens, de Chinois et de Polynésiens. L'anglais est la langue officielle, mais beaucoup de Fidjiens parlent le dialecte Bau et la majorité des Indiens l'hindoustani.

Malgré tous ces bouleversements, cha-

que groupe culturel a su élaborer une culture à la fois distincte et originale. Aucune ethnie n'a échappé au processus d'amalgame culturel, mais l'unité de base de la structure sociale a été préservée, qu'il s'agisse du système *matai* (chefferie) de Samoa, du *mataqali* (propriété foncière) des Fidji ou du *kainga* (lignage) de Tonga. La majeure partie de la population habite encore dans des villages où personne ne remet en question les droits et les devoirs de chacun dans une communauté axée sur la personne du chef. Ces communautés villageoises ont conservé leur langue, désormais dotée d'une écriture, qui est la langue de l'instruction primaire et que l'on enseigne aux niveaux secondaire et supérieur. En dépit des missionnaires et du progrès technologique, de nombreux aspects de l'héritage polynésien ont donc survécu et s'épanouissent. Cependant, le développement des transports et des communications avec l'extérieur entraîne une invasion sans précédent de touristes qui n'épargne même pas les régions les plus reculées. Les progrès de l'éducation et le développement économique suscitent des besoins et des aspirations ►

ETAT INDEPENDANT DU SAMOA-OCCIDENTAL

Îles principales : Savaii, Upolu

Date de l'indépendance

1^{er} janvier 1962

Date d'adhésion à l'Unesco

3 avril 1981

Capitale

Apia (Upolu)

Superficie

2 842 km²

Population

161 000 hab. (1984)

Produit national brut par habitant

(dollars des Etats-Unis, 1982)

425

Activités économiques

Agriculture : noix de coco, taro, bananes, cacao, bois

Industrie : savon, bière, allumettes, cigarettes

Tourisme : 23 000 visiteurs (1982)

Langue

Samoan; anglais



Photo Charles Lenars © ANA, Paris

La préparation rituelle du kava, un breuvage extrait de la racine d'une plante du même nom voisine du poivrier, est l'une des nombreuses cérémonies traditionnelles qui rythment la vie des Tongans, des Samoans et des Fidjiens. Le suc de la racine est exprimé dans un grand bol sculpté dans le bois, où il est mélangé à de l'eau. Lorsqu'elle a atteint la consistance voulue, la boisson est versée dans une coupe faite d'une noix de coco évidée et consommée par les participants, qui sont parés de guirlandes de fleurs et de feuilles.

► qui ne sont pas sans modifier les structures sociales à tous les niveaux, et d'abord dans les campagnes; nombreux sont ceux qui partent vers les villes mais aussi vers les anciennes métropoles coloniales à la recherche de meilleures possibilités d'éducation et d'avenir.

On peut se demander combien de temps encore les langues vernaculaires et les structures sociales indigènes pourront survivre aux bouleversements socio-économiques considérables que connaît actuellement cette partie de la Polynésie. C'est peut-être la situation de Fidji qui est la plus difficile. Héritière d'un mélange de races, de langues et de cultures, la population de l'archipel a désormais le choix entre adopter une politique d'intégration culturelle visant à amalgamer en dernière analyse tous ces éléments disparates ou laisser chaque groupe poursuivre son propre développement culturel avec toutes les implications que cela comporte. A Tonga et Samoa, le problème est davantage celui du développement et du maintien des langues vernaculaires en tant que garanties de l'identité culturelle. Dans les deux cas, on est très conscient de la situation et les gouvernements ont inscrit dans les programmes d'éducation des activités visant à préserver et développer la culture autochtone à tous les niveaux.

Le tourisme, souvent vilipendé comme agent de corruption culturelle, a en fait

contribué à revitaliser et populariser bien des traditions culturelles moribondes, en particulier dans le domaine des arts de création et d'expression. En même temps, l'expérience de l'exil outre-mer a rendu les insulaires expatriés plus conscients de leur appartenance nationale et les communautés d'émigrés se caractérisent par un sentiment nationaliste très fort et un attachement très vif à leur culture.

Depuis quelques années, les efforts de sauvegarde de l'identité culturelle s'inscrivent dans les plans nationaux de développement, ce qui montre l'importance que ces pays attachent au développement et à la préservation de leur patrimoine culturel, facteur essentiel de prise de conscience collective et de valorisation de l'identité nationale. De telles initiatives permettent d'envisager avec optimisme l'avenir de ces cultures. ■

'ANA MAUI TAUFE'ULUNGAKI, de Tonga, spécialiste de l'éducation et ancienne responsable des politiques et de la planification du Ministère de l'éducation de son pays, prépare actuellement un doctorat en linguistique appliquée à l'Université de Birmingham, au Royaume-Uni.



Pages en couleur

Ci-contre, en haut, maisons de pêcheurs à Castries, la capitale de l'île antillaise de Sainte-Lucie. En bas, raffinerie de pétrole à Antigua. La nécessité de diversifier l'économie, de façon à réduire une dépendance excessive vis-à-vis du tourisme d'hiver, y a conduit à stimuler les industries manufacturières et la pêche, ainsi que le raffinage du pétrole.

Photo R. Baumgartner © Explorer, Paris
Photo T. Spiegel © Rapho, Paris

Page 20

En haut, des pêcheurs réparent leurs filets sur l'île de Saint-Christophe, qui avec sa voisine antillaise Nevis forme la Fédération de Saint-Christophe-et-Nevis.

Photo P. Tetrel © Explorer, Paris

En bas, les superbes fonds marins tapissés de coraux et peuplés de poissons tropicaux multicolores des Maldives. Le gouvernement de ce pays a adopté une politique de sauvegarde de ces fonds coralliens, uniques par leur richesse en espèces.

Photo © P. Lachaux, Paris

Page 21

En haut à gauche, une jeune ouvrière de Saint-Vincent prépare le coprah (amande de coco débarrassée de sa coque et séchée) pour l'extraction de l'huile.

Photo H. Gunther © Rapho, Paris

A droite, une Aristolochie des Seychelles, archipel de l'océan Indien à la luxuriante végétation tropicale. Sur l'île de Praslin, se trouve la réserve naturelle de la Vallée de Mai, qui abrite d'importantes colonies autonomes d'espèces animales et végétales extrêmement rares, comme le célèbre coco-de-mer ou cocotier des Maldives, et un perroquet noir, le Coracopsis nigra barklyi, qui ne vit que sur cette île. La Vallée de Mai a été inscrite sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco, où figurent les sites culturels et naturels d'une valeur universelle exceptionnelle.

Photo M. Friedel © Rapho, Paris

En bas, au Botswana, un troupeau de bovins traverse un fleuve sous la garde des bouviers. L'élevage est l'une des activités importantes de ce pays essentiellement agricole.

Photo T. Nebba © Cosmos, Paris









La Communauté des Caraïbes

par Colin Nicholls

L'économie antillaise de l'époque coloniale reposait sur les grandes plantations, notamment de canne à sucre. Ce moulin servant au broyage de la canne dans une usine d'Antigua date de 1862.

Photo Charles Harbutt © Cosmos, Paris



Page en couleur

En haut, toutes voiles dehors, deux dhoni, les bateaux de pêche traditionnels des Maldives. La pêche est la ressource essentielle de ce pays et emploie plus de 40 % de la population active. Depuis quelques années, les dhoni sont remplacés par des embarcations à moteur.

Photo M. Friedel © Rapho, Paris

En bas, une mine d'or au Zimbabwe, qui possède de nombreux gisements miniers et une importante industrie extractive.

Photo Leroy Woodson © Cosmos, Paris

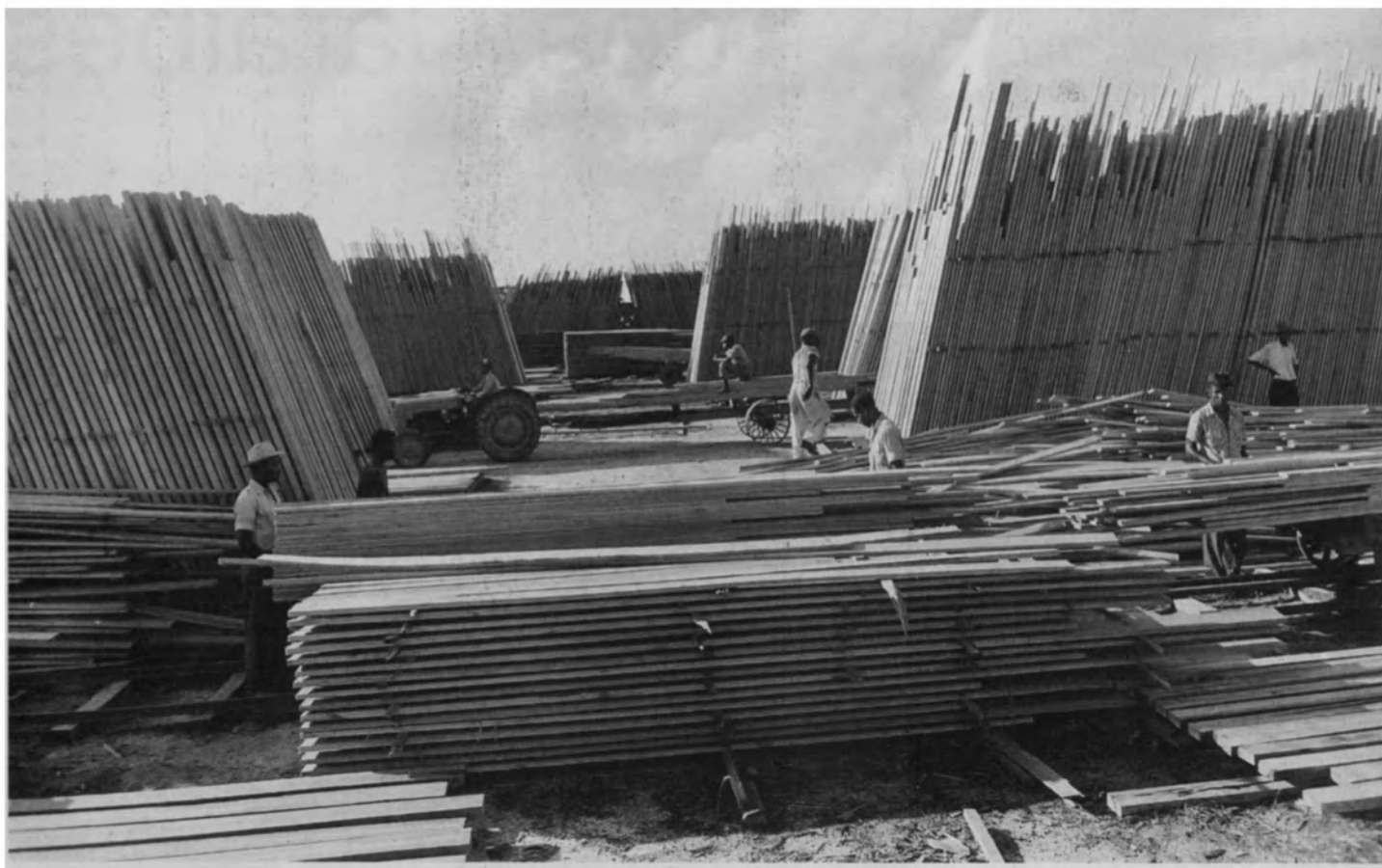


Photo © Imapress, Paris

Le bois fut longtemps le principal produit d'exportation de Belize. Ci-dessus, l'entrepôt de la scierie de Mongo Creek, où des planches de pin sont mises en tas en attendant d'être transportées au port d'embarquement.

LES Caraïbes anglophones ont commencé d'œuvrer pour l'intégration économique dans les années 60, après l'échec, consommé en 1962, de la malheureuse Fédération des Antilles britanniques. Après avoir vainement tenté de relancer l'idée fédéraliste d'une unité politique, les dirigeants en cause se sont peu à peu laissés gagner par l'idée de l'intégration économique, qui permettrait de préserver les liens entre les îles et les territoires situés sur le continent, comme le Honduras britannique (Belize) et la Guyane britannique (Guyana). L'entreprise fédéraliste fortement appuyée par la puissance coloniale, allait sombrer sur les récifs des incompatibilités personnelles, des notions conflictuelles de fédéralisme faible et de fédéralisme centralisateur fort, de liberté de mouvement entre territoires et de conceptions insulaires du nationalisme.

Pour reprendre les propos que tenait en 1970 Eric Williams, célèbre historien et ancien Premier ministre de Trinité-et-Tobago, « l'expérience fédéraliste, tout comme la situation des Caraïbes du Commonwealth au lendemain de l'indépendance, allait montrer que les anciennes possessions britanniques de la région devraient trouver leur identité et définir les modalités de leur solidarité selon d'autres voies, à savoir, par le biais de la collaboration économique régionale et l'élaboration de stratégies de développement économique complémentaires plutôt que concurrentielles ».¹

Au début des années 60, il était clair que

les pays en question entretenaient des liens économiques plus étroits avec les métropoles (et notamment avec l'ancienne puissance coloniale) qu'entre eux. Ce facteur était en soi à l'origine de l'existence et du maintien de relations commerciales verticales bilatérales entre chacun des pays de la région et des pays extérieurs à celle-ci. De ce fait, il n'y avait ni relations économiques intra-régionales ou horizontales, ni institution de relations commerciales multilatérales, ni rationalisation des politiques fiscales et douanières : ces pays restaient ainsi dans un état d'isolement économique.

C'est ainsi qu'en 1965, les dirigeants d'Antigua, de la Barbade et de la Guyane britannique conclurent un accord portant création d'une zone de libre échange. Dès 1967, d'autres pays se rendaient à l'idée de pareille association, et, en octobre 1967, une Conférence des chefs de gouvernement adoptait, à la Barbade, une série de résolutions visant à créer une association de libre échange des Caraïbes (CARIFTA), fonder une Banque régionale de développement et intensifier le processus d'intégration. L'accord par lequel était créée la CARIFTA, ratifié par les trois Etats fondateurs à Saint-Jean d'Antigua, entra en vigueur le 1er mai 1968. Parallèlement, d'autres territoires signaient un Protocole d'intérêt et s'engageaient à devenir membres.

¹ Eric Williams, *From Columbus to Castro, the History of the Caribbean, 1492-1969* (De Colomb à Castro, l'histoire des Caraïbes, 1492-1969), Londres, 1970.

Il n'est sans doute pas inutile de resituer ici cette première tentative dans la perspective historique qui est la sienne. On ne saurait sous-estimer le legs économique de trois siècles de colonialisme, qui avaient assigné aux Caraïbes le rôle de producteurs de matières premières et de fournisseurs de main-d'œuvre à bas prix pour les marchés métropolitains. La spécialisation industrielle et la monoculture s'étaient faites aux dépens de la diversification et n'avaient fait qu'accentuer la dépendance des pays des Caraïbes vis-à-vis du traitement préférentiel que pouvait leur accorder la puissance coloniale. La production agricole pour le marché local et le développement progressif de l'industrie n'avaient guère été privilégiés, rendant plus vulnérables encore les économies nationales de ces pays.

Il ne faudrait pas davantage sous-estimer le prestige et l'influence considérables de Sir Arthur Lewis sur la politique économique de la région dans les années 50 et 60. Dans les années 50, le futur prix Nobel d'économie, citoyen de Sainte-Lucie, allait en effet écrire deux œuvres capitales qui marqueraient de façon durable la politique

Scène du carnaval de Goombay — ou du calypso — aux Bahamas. Ce carnaval estival, lancé au départ par les hôteliers pour animer la basse saison touristique, s'est transformé peu à peu en une authentique fête populaire.

économique de la région. Dans un article publié en 1950, Sir Arthur Lewis affirmait en effet que : «Les peuples pauvres consacrent une part très élevée de leurs revenus à se nourrir et à se loger, et les sommes qu'ils affectent à des achats de biens manufacturés sont modestes. Compte tenu de leur niveau de vie actuel, les Antillais ne peuvent, par leurs seuls achats, fournir d'emplois dans le secteur manufacturier qu'à un très petit nombre de leurs concitoyens. »²

Lewis allait reprendre cette démarche apparemment anti-industrielle plus tard, dans un célèbre article où il montrait que dans les économies dualistes, le secteur qui propose les salaires les plus élevés attirera la main-d'œuvre sans pour autant forcément déprimer les autres secteurs, si l'offre de main-d'œuvre est absolument excédentaire.³ Cette théorie semblait donc justifier d'avance les politiques d'appel des technologies et des capitaux étrangers, attirés par la faiblesse des coûts de main-d'œuvre sur le marché local.

De fait, l'existence d'une main-d'œuvre relativement bon marché et abondante allait pousser la classe politique des Caraïbes

à ouvrir ces pays aux multinationales nord-américaines, qui y installèrent des usines manufacturières, profitant d'avantages fiscaux des plus séduisants. Leur implantation allait toutefois se traduire par des investissements dans des activités à forte intensité de capital, fort peu susceptibles de régler, sur le fond, le problème du chômage faute d'une large gamme d'activités tant agricoles qu'industrielles pouvant alimenter les marchés intérieur et étranger. Ensuite, une part importante des bénéfices de ces multinationales était rapatriée vers le nord, échappant ainsi au réinvestissement local qui aurait pu stimuler la croissance des investissements nationaux. Enfin, le coût sans cesse croissant des hautes technologies s'est souvent révélé trop élevé pour les petits pays des Caraïbes. Il convient aussi de noter que le caractère des plus réduits de l'assiette fiscale ne permettait pas de dégager les fonds nécessaires à d'importants investissements publics d'infrastructure.

Ce qui précède revient à dire que lorsque les pays en question ont accédé à l'indépendance, dans les années 60 et 70, ils avaient pour traits communs des économies aux dimensions très réduites, vouées à la monoculture, techniquement et financièrement faibles, produisant pour des marchés fort étroits. Le problème était donc le suivant : comment faire, au mieux, pour unifier une douzaine de pays en une zone économique crédible, face à la montée incessante de la concurrence internationale et des pressions

2) Arthur Lewis, *The Industrialization of the West Indies* (L'industrialisation des Antilles britanniques) in *Caribbean Economic Review*, Vol. II, N° 1, 1950.

3) Arthur Lewis, *Economic Development with Unlimited Supplies of Labour* (Le développement économique en situation de main-d'œuvre absolument excédentaire) in *Manchester School of Economic and Social Studies*, Vol. 22, N° 2, mai 1954.



Photo M. Friedel © Raphio, Paris

Les îles perdues

Il y a tant d'îles perdues aux Caraïbes.
Je ne perds pas le compte de leurs semences.
Je les reconnais aux tatouages que l'infamie
a laissés sur leur triste dos américain.
Elles ont toutes vécu des siècles sur la croix.

Ces îles disposées en arc
ont de bonnes flèches
pour le bonheur des touristes :
plats épicés, rhum toujours doré
ananas, oranges, mangues, goyaves
meringué, laghia, calypso, bel-air
flamboyants et bougainvillées
combats de coqs, carnaval
vaudou et folklore à chaque pas
et des femmes qui sont les voiliers
des derniers jardins de la volupté.

Nos îles n'ont pas de noms yorubas ou bantous
ce sont des chemins sans papiers d'identité :
île où le volcan racial entre en éruption
île où l'alphabet ne prend jamais terre
île qui se rase avec un tesson de bouteille
île qui exporte et son sang et ses secrets
île à la tête égarée sur l'épaule d'autrui.

Une fois, bien des années
avant la mort de mon corps
j'étais mort dans mon esprit
j'étais allongé, raide mort
dans mes rêves à la dérive
une de ces îles soudain
me rendit mon état de poésie.

Voyage sentimental en tap-tap
René Depestre



Photo © AAA, Paris

Une rue de Willemstad, la capitale des Antilles néerlandaises qui se trouve dans l'île de Curaçao. Une architecture de type hollandais, une population métisse et une langue, le papiamentu — mélange de créoles portugais, néerlandais et espagnol — y témoignent d'une étonnante symbiose culturelle.

ANTIGUA-ET-BARBUDA

Antigua, Barbuda, Redonda (îlot inhabité)

Date de l'Indépendance

1^{er} novembre 1981

Date d'adhésion à l'Unesco

15 juillet 1982

Capitale

Saint John's (Antigua)

Superficie

440 km²

Population

79 000 hab. (1984)

Produit national brut par habitant

(dollars des Etats-Unis, 1983)

1 710

Activités économiques

Agriculture : *canne à sucre; légumes*

Pêche

Elevage

Industrie : *rhum; confection; équipements ménagers; construction automobile*

Tourisme : 87 000 visiteurs (1982)

Langues

Anglais; créole

BELIZE

Date de l'Indépendance

20 septembre 1981

Date d'adhésion à l'Unesco

10 mai 1982

Capitale

Belmopan

Superficie

22 965 km²

Population

158 000 hab. (1984)

Produit national brut par habitant

(dollars des Etats-Unis, 1983)

1 140

Activités économiques

Agriculture : *agrumes; bananes; canne à sucre; bois*

Industrie : *textiles; raffinage du sucre*

Pêche

Tourisme : 62 000 visiteurs (1981)

Langue

Anglais; créole; espagnol

COMMONWEALTH DES BAHAMAS

700 îles dont 30 sont habitées

Îles principales : New Providence, Grand Bahama, Andros, Eleuthera, Exuma

Date de l'Indépendance

10 juillet 1973

Date d'adhésion à l'Unesco

23 avril 1981

Capitale

Nassau (New Providence)

Superficie

13 935 km²

Population

226 000 hab. (1984)

Produit national brut par habitant

(dollars des Etats-Unis, 1983)

4 060

Activités économiques

Agriculture : *canne à sucre; cultures maraichères*

Industrie : *produits pétroliers; produits pharmaceutiques; rhum; ciment*

Services bancaires et financiers

Tourisme : 1 121 000 visiteurs (1982)

Langue

Anglais

SAINT-CHRISTOPHE-ET-NEVIS

Date de l'Indépendance

19 septembre 1983

Date d'adhésion à l'Unesco

26 octobre 1983

Capitale

Basseterre (Saint-Christophe)

Superficie

262 km²

Population

46 000 hab. (1984)

Produit national brut par habitant

(dollars des Etats-Unis, 1983)

860

Activités économiques

Agriculture : *canne à sucre; coton; noix de coco; légumes*

Industrie : *sucre; confection; assemblage de matériel électronique*

Tourisme : 35 000 visiteurs (1982)

Langue

Anglais

SAINTE-LUCIE

Date de l'indépendance

22 février 1979

Date d'adhésion à l'Unesco

6 mars 1980

Capitale

Castries

Superficie

616 km²

Population

128 000 hab. (1984)

Produit national brut par habitant

(dollars des États-Unis, 1983)

1 060

Activités économiques

Agriculture : Bananes; noix de coco; cacao; fruits et légumes tropicaux

Pelites industries agro-alimentaires

Services financiers, assurances

Tourisme : 72 000 visiteurs (1982)

Langues

Anglais; créole à base de français

ANTILLES NEERLANDAISES

Aruba, Bonaire, Curaçao, Saba, Saint-Eustache, Saint-Martin (partagée avec la France)

Date d'adhésion à l'Unesco

26 octobre 1983 (membre associé)

Capitale

Willemstad (Curaçao)

Superficie

961 km²

Population

260 000 hab. (1984)

Produit national brut par habitant

(dollars des États-Unis, 1982)

5 221

Activités économiques

Raffinage du pétrole (98 % des exportations)

Tourisme

Services

Langues

Néerlandais; papiamentu; anglais; espagnol

ILES VIERGES BRITANNIQUES

Les principales : *Tortola, Anegada, Virgin Gorda, Jost Van Dyke*

Date d'adhésion à l'Unesco

24 novembre 1983 (membre associé)

Capitale

Road Town (Tortola)

Superficie

153 km²

Population

12 000 hab. (1984)

Produit national brut par habitant

(dollars des États-Unis, 1982)

2 310

Activités économiques

Agriculture : canne à sucre; légumes et fruits tropicaux

Elevage

Pêche

Industrie : rhum; matériaux de construction

Tourisme

Langue

Anglais

SAINT-VINCENT-ET-GRENADINES

Les Grenadines *Bequia, Mustique, Canouan, Mayreau, Union*

Date de l'indépendance

27 octobre 1979

Date d'adhésion à l'Unesco

15 février 1983

Capitale

Kingstown (Saint-Vincent)

Superficie

388 km²

Population

103 000 hab. (1984)

Produit national brut par habitant

(dollars des États-Unis, 1983)

860

Activités économiques

Agriculture : bananes; canne à sucre; arrow-root (1^{er} producteur mondial); plantain; épices; fruits exotiques; tabac

Industrie : ciment; farine; mobilier

Tourisme : 46 000 visiteurs (1982)

Langue

Anglais

► inflationnistes, qu'aggravait la chute des prix des produits de base non-pétroliers ? L'absence d'économies d'échelle, tout comme l'inexistence d'une masse critique d'activités économiques, ne faisait que mettre en évidence la nécessité d'une institution qui assurerait une intégration plus poussée que l'Association de libre échange. C'est ainsi qu'en juillet 1973 fut signé le Traité de Chaguaramas, qui créait la Communauté et le Marché commun des Caraïbes (CARICOM), en vue de garantir une coopération accrue dans trois domaines : le marché commun, la coopération fonctionnelle et la coordination des politiques étrangères.

Le Traité de Chaguaramas classait les États membres en deux catégories. La première regroupait les États relativement plus développés que sont la Barbade, le Guyana, la Jamaïque et Trinité-et-Tobago. La seconde était celle des États moins développés, qui comprenait Antigua-et-Barbuda, Belize, la Dominique, la Grenade, Montserrat, Saint-Christophe-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-Grenadines. Les pays de cette dernière catégorie avaient réussi, à l'occasion des négociations qui aboutirent au Traité, à convaincre les pays relativement plus développés que la fragilité de leurs économies justifiait un traitement particulier. Le mouvement d'intégration se devait de tenir compte de cette réalité qu'était l'extrême disparité des niveaux de développement économique des États membres et de concevoir des dispositifs permettant de protéger les économies des pays les moins développés. Car il ne faut pas oublier, par exemple, qu'avec une population de 260 000 habitants, la Barbade avait un Produit intérieur brut de l'ordre du double de celui de tous les pays moins développés membres de la CARICOM, dont la population totale se chiffrait à environ 600 000 habitants.

Quelque intenses et sincères qu'aient pu être les intentions et les efforts qui l'animaient, le mouvement d'intégration ne pouvait manifestement pas s'enfermer dans un splendide isolement. La solidarité régionale fut ainsi confrontée à des réalités extérieures à la région et elle dut s'adapter aux transformations économiques et financières brutales intervenues en 1973, année du Traité de Chaguaramas, mais aussi année du premier choc pétrolier. Si Trinité-et-Tobago, qui possédait du pétrole, a pu tirer parti de la montée en flèche des prix, les autres pays de la région, et plus particulièrement les pays les moins avancés, ont été pris à la gorge par des factures énergétiques toujours plus lourdes, qui compromettaient leur capacité à investir.

Par la suite, l'arrivée au pouvoir de partis conservateurs, appliquant des politiques monétaristes et des programmes d'austérité, allait saper davantage encore toute volonté d'intégration économique. Les récessions mondiales de 1974-1975 et de 1981-1983, laissèrent des marques profondes sur les économies des Caraïbes, qui se débattaient dans la tourmente. Dans les années 70, ce sont la Jamaïque et le Guyana, tous deux lourdement tributaires de leurs exportations de bauxite, qui ont le plus souffert de la crise économique mondiale. Mais la ►



Petite tête en terre cuite de l'époque précoloniale conservée au musée de Saint-Vincent.

Photo Michael Friedel © Rapho, Paris

► contraction de ces deux grands marchés allait faire sentir ses effets sur les échanges intra-régionaux, et ce d'autant plus que la Barbade voyait alors se tarir les recettes qu'elle tirait du tourisme. Pour la seule année 1984, les échanges intra-régionaux ont diminué d'environ 13 %. C'est cette contraction des échanges qui a pour l'essentiel été à l'origine des difficultés du Mécanisme multilatéral de compensation de la CARICOM, institué en 1977 en vue de mettre en place un système efficace de paiements extérieurs et de fournir des crédits à court terme, tout en améliorant la position commerciale extérieure des pays concernés. Ce mécanisme allait donc connaître des difficultés, puis virtuellement disparaître dès 1982, lorsque le Guyana renonça à s'acquitter de ses engagements.

Toute contraction des échanges intra-régionaux ne peut avoir qu'une incidence néfaste sur l'ensemble des économies en cause et, plus particulièrement, sur celles des pays les moins développés, dont les bases sont plus fragiles. On pourrait presque voir dans certaines mesures protectionnistes adoptées par les pays relativement plus développés une pénalisation frappant la libre circulation des exportations des pays les moins développés, car il est clair que le marché global de la CARICOM a fini par être d'une grande importance pour ces derniers. Entre 1973 et 1981, leurs exportations à destination de la CARICOM ont augmenté de 600 %, les progressions les plus fortes étant le fait des industries manufacturières. Le problème de la taille des marchés se pose cependant chaque fois qu'un pays relativement développé décide d'appliquer des restrictions à ces importations, comme Trinité-et-Tobago, où, en 1985, les importations en provenance de la CARICOM ont baissé de 30 %.

La force collective des petits Etats des Caraïbes orientales a toutefois enregistré un élan nouveau avec la création, en juillet 1981, de l'Organisation des Etats des Caraïbes orientales (de son sigle anglais OECS), qui regroupe Antigua-et-Barbuda, la Dominique, la Grenade, Montserrat, Saint-Christophe-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-Grenadines. Outre une coopération aux niveaux politique, judiciaire et culturel, le traité portant création de l'OECS, prévoit la promotion de l'intégration économique. La création d'un Comité des affaires économiques et d'un Marché commun des Caraïbes orientales, atteste l'importance qu'attachent les Etats membres aux questions de développement économique.

Il faut pourtant reconnaître que la situation économique du début des années 80 n'a vraiment guère facilité ces entreprises. Et pourtant, alors même qu'on observe une montée globale des attitudes protectionnistes, le principe de l'intégration économique semble profondément ancré dans la conscience politique de la région. Il va maintenant falloir explorer de nouvelles voies, et en tirer tout le parti possible. Au nombre de ces voies, on peut citer celles qu'évoque l'Accord de la troisième Conférence de Lomé. En dernière analyse, il convient de se demander si l'intégration économique n'est pas fonction de la croissance économique, et, par là même, susceptible de reculer lorsque celle-ci faiblit. Mais si c'est l'inverse qui est vrai, c'est-à-dire, si l'intégration favorise la croissance, les pays des Caraïbes se sont dotés des institutions nécessaires tant à la croissance qu'à l'intégration. Seule l'histoire permettra de trancher... ■

COLIN NICHOLLS, de la Barbade, est titulaire d'un doctorat de la Sorbonne à Paris pour ses travaux sur les littératures d'Afrique et des Caraïbes. Il a enseigné à l'Université de Virginie aux Etats-Unis et a publié dans diverses revues nombre d'articles consacrés tant à la littérature qu'à l'économie des Antilles.

Jeunes pays de l'Afrique millénaire

par Basil Davidson



POUR la belle île équatoriale de São Tomé et sa voisine plus petite, Príncipe, l'indépendance, acquise en 1975, a signifié la fin d'un sinistre et violent passé. Les Portugais y avaient établi une population peu nombreuse pendant la seconde moitié du 15^e siècle, et ces îles tropicales situées à quelque 300 km à l'ouest du Gabon et de la Guinée équatoriale, devinrent presque aussitôt l'un des centres atlantiques de la traite d'esclaves, et d'une économie reposant sur l'esclavage et les cultures d'exportation, dont le cacao devait se révéler la plus rentable. Considérées tout d'abord comme un fief de la couronne portugaise, puis peuplées par des marchands et des planteurs venus du Portugal, les îles ont vu naître un peuple de métis, *filhos da terra*, les « enfants du pays », dont la loyauté apparente était envers le Portugal, mais dont l'identité profonde était ancrée dans les îles.

Tout comme l'archipel plus important du Cap-Vert, au nord, où le déroulement de l'histoire fut comparable, les esclaves amenés du continent africain — essentiellement du pays qui deviendrait plus tard l'Angola — furent très vite plus nombreux que les « enfants du pays ». Avec la disparition progressive de l'esclavage au 19^e siècle, l'importation d'Africains du continent, mais aussi du Cap-Vert, s'est poursuivie pour assurer de la main d'œuvre aux plantations de cacao. Il s'agissait d'une forme nouvelle, quoique dissimulée, d'esclavage : le « travail contractuel ». La pratique s'est maintenue des dizaines d'années durant.

Ce curieux passé eut une conséquence très nette : le peuple de Sao Tomé-et-Príncipe devint de plus en plus africain, dans toute son authenticité, et le resta en dépit de toute la mythologie de l'impérialisme, ►

Le cacao, « nourriture des dieux », principale culture de rapport de Sao Tomé-et-Príncipe, dont il représente de 80 à 90 % des recettes d'exportations. Les plantations de café et de cacao aménagées à la fin du 19^e siècle par les colons portugais sont aujourd'hui remises en valeur par le gouvernement. Celui-ci encourage la création de coopératives agricoles et la diversification des cultures afin de réduire la dépendance du pays à l'égard des fluctuations du marché international du cacao et de l'importation de denrées alimentaires.

Photo © CIRIC, Paris

► qui aurait voulu en faire un peuple de « Portugais ». Ce peuple a également partagé les aspirations à l'indépendance de tous les peuples africains sous le joug des soldats et des administrateurs venus de Lisbonne, a lutté contre le Portugal et son empire. En 1975, l'administration portugaise se retira sans violence et la grande majorité de la population blanche quitta les îles, où restèrent moins d'une centaine de Blancs, en cette grande année du mouvement anti-colonial. La nouvelle république s'est immédiatement ralliée au groupement peu structuré des pays africains « anciennement portugais ».

L'instrument de l'indépendance fut le *Movimento de Libertação de São Tomé e Príncipe*, mouvement nationaliste dont les chefs avaient passé les dernières années de la présence coloniale en exil, essentiellement au Gabon. Environ 10 000 travailleurs contractuels angolais choisirent alors de regagner leur pays et ses nouvelles libertés, tandis que la plupart des Cap-Verdiens faisaient le même choix. Privée de toute forme de développement moderne, l'économie des îles eut alors besoin d'une reconstruction, et ce de toute urgence. Parallèlement, les nationalistes eurent à affronter les problèmes que pose la constitution d'une nation dans des circonstances souvent fort difficiles. Après un certain nombre de difficultés et de heurts, le début des années 80 amena la stabilité, avec un gouvernement qui établit de bonnes relations avec l'Angola, dans le cadre de l'Organisation de l'unité africaine, et s'efforça de recourir à une aide étrangère diversifiée, en provenance de l'Est comme de l'Ouest.



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DE SAO TOME-ET-PRINCIPE

Date de l'Indépendance

12 juillet 1975

Date d'adhésion à l'Unesco

22 janvier 1980

Capitale

São Tomé

Superficie

964 km²

Population

95 000 hab. (1984)

Produit national brut par habitant

(dollars des Etats-Unis, 1983)

306

Activités économiques

Agriculture : cacao; bananes; cocotiers; palmiers à huile

Pêche

Industrie : bière, pain, huiles comestibles

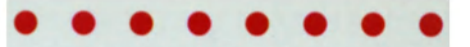
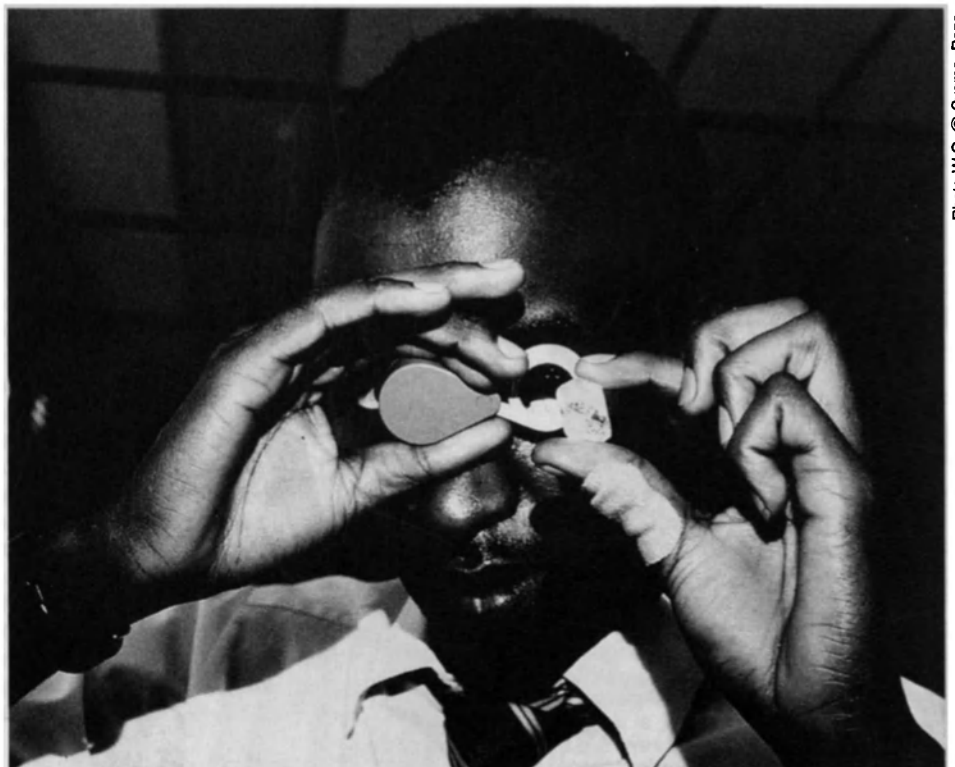
Langue

Portugais

LE Botswana, hier pays du peuple BaTswana, ou Tswana, est aujourd'hui un pays moderne qui fait partie de la communauté des nations et qui s'est forgé tout au long d'une lutte acharnée — mais couronnée de succès — contre un environnement hostile. Il y a bien longtemps — au moins 15 siècles — les premiers ancêtres des BaTswana arrivèrent sur ce plateau aride, venus de plaines et de montagnes plus à l'est. Ils décidèrent qu'il ferait bon y pratiquer l'élevage et s'y installèrent. Ce n'étaient pas les premiers habitants de cette vaste région du Kalahari, car, dès l'âge de pierre, des chasseurs d'origine Khoi (les « bochimans », hommes de la brousse, disent les Blancs) y vivaient. Ils furent par contre les premiers à établir des communautés et des villages sédentaires, s'appuyant sur le travail des métaux et la production alimentaire.

Leur exploit a consisté à trouver et à cultiver un mode de vie leur permettant de répondre aux défis que représentaient la faiblesse des précipitations, la rareté des pâturages et tous les obstacles naturels auxquels ils devaient faire face pour survivre. A force de persévérance, d'ingéniosité et de courage, ils ont toujours su surmonter ces terribles obstacles. A l'époque moderne, la population, pour l'essentiel composée de huit importants groupes ethniques (tous de la famille de la langue bantoue) et de quelques groupes moins conséquents, a progressé régulièrement. Bien que ces groupes soient très différents les uns des autres, leur culture profonde est essentiellement la même, et leur sentiment d'identité s'inscrit profondément dans la nation du Botswana.

L'œil aux affaires. De riches cheminées diamantifères, livrant pierres industrielles et pierres gemmes, ont été découvertes au cours des vingt dernières années au Botswana. Au début des années 80, ce pays s'élevait au rang de quatrième producteur mondial de diamant.



REPUBLIQUE DU BOTSWANA

Date de l'Indépendance

30 septembre 1966

Date d'adhésion à l'Unesco

16 janvier 1980

Capitale

Gaborone

Superficie

600 372 km²

Population

1 050 000 hab (1984)

Produit national brut par habitant

(dollars des Etats-Unis, 1983)

908

Activités économiques

Agriculture : sorgho, maïs, millet, haricots, tour-nesol

Elevage

Industrie : viande, autres produits alimentaires, confection, textiles, produits métalliques, matériaux de construction

Mines : diamant, cuivre, nickel, charbon

Langues

Anglais; setswana



Un village du Botswana. Les vêtements des femmes sont inspirés d'une mode importée au 19^e siècle par la Société missionnaire rhénane.

Si leur économie est en grande partie restée pastorale, ils pratiquent aussi l'agriculture. D'importants gisements de minerais constituent depuis quelque temps une nouvelle source de richesse.

L'une des cheminées diamantifères les plus riches du monde, livrant pierres industrielles et pierres gemmes, a été découverte à Orapa en 1967, pour commencer à produire quatre ans plus tard. On en a trouvé une autre peu de temps après à Letlhakane, non loin de là, puis une troisième — sans doute la plus riche des trois — à Jwaneng, dont l'exploitation a commencé en 1982. On estime que d'ici à la fin des années 80, ces trois mines représenteront environ 20 % de la production mondiale. Pour ce pays pauvre, le diamant constitue une source de richesse imprévue.

D'autres ressources minières — notamment le cuivre et le nickel — n'ont pas encore donné les bénéfices escomptés, mais les gisements de charbon sont très importants — quelque 400 millions de tonnes, estime-t-on. Alors que l'exploitation de ce charbon en est encore à ses débuts, l'essentiel de la production constitue déjà une source indispensable d'électricité thermi-

que. Des prospections effectuées récemment indiquent la présence probable ou certaine de manganèse, d'autres minerais utiles, et même d'uranium. Cela dit cette « révolution minérale » n'a pas encore atteint sa vitesse de croisière, et, jusqu'à présent, seule une minorité de la population a pu profiter des nouvelles richesses. Par ses programmes de développement, le gouvernement entend rectifier cet état de choses. On devrait, dans les années à venir, voir des progrès en ce sens.

L'indépendance a été bénéfique, certes, mais elle a également créé des problèmes, au moment où le Bechuanaland colonial est devenu le Botswana en 1966. Face à ce défi, les partis politiques et les différentes institutions ont fait la preuve de la capacité de ce peuple à résoudre ses difficultés avec une tranquille confiance. Quels que soient les problèmes passés ou à venir que pourrait poser leur voisin plus au sud — l'Afrique du Sud et son régime d'apartheid, cause d'instabilité endémique — les BaTswana ont l'avantage d'une histoire fort instructive au cours de la période impérialiste. La naissance de leur état n'a pas été aisée, et ils ont dû se mettre à la dure école du réalisme. Et

leurs responsables actuels peuvent prendre exemple sur d'illustres prédécesseurs — notamment le chef Khama, qui répondait à la fin du 19^e siècle au surnom mérité de Khama le Grand — et, plus récemment, son descendant le chef Tskedi Khama.

Ces hommes se sont montrés capables de faire face à l'arrivée brutale de la « modernité », sous la forme corrosive que lui ont donné l'impérialisme britannique et sud-africain. Aux débuts de la période coloniale, le Bechuanaland d'alors n'était pour les colonisateurs britanniques — et notamment Cecil John Rhodes — qu'« un Canal de Suez vers le nord ». Khama et ses successeurs ont exploité cette position pour éviter la domination complète et pour permettre à leur pays de conserver le statut de « protectorat » qui leur laissait une grande marge de manœuvre. Les chefs actuels du Botswana font preuve de la même habileté politique en affirmant et en démontrant leur indépendance. Voici un pays, un peuple africain, qui a réussi à montrer à diverses reprises comment transformer une faiblesse en force.

REPUBLIQUE DU ZIMBABWE

Date de l'Indépendance

18 avril 1980

Date d'adhésion à l'Unesco

22 septembre 1980

Capitale

Harare

Superficie

390 580 km²

Population

7 980 000 hab. (1984)

Produit national brut par habitant

(dollars des Etats-Unis, 1983)

740

Activités économiques

Agriculture : *tabac; maïs; coton; sucre; blé; soja; café*

Industrie : *produits agro-alimentaires; produits chimiques; textiles*

Mines : *or; amiante; nickel; cuivre; argent; émeraude; cobalt; chrome; charbon*

Langues

Anglais; chishona; sindebele

Vue aérienne de Harare (l'ancienne Salisbury), capitale du Zimbabwe. Cette ville de 656 000 habitants (au recensement de 1982) tient son nom du chef Neharawe qui, avec son peuple, occupait la région avant qu'elle ne soit colonisée en 1890 par les « pionniers » de la British South Africa Company, la Compagnie de l'Afrique du Sud britannique.



Photo Georg Gerster © Rapho, Paris

LE Zimbabwe doit son nom aux ruines célèbres qu'il abrite, datant de l'époque médiévale, de conception et de construction purement africaines. Ce magnifique pays est au cœur même de l'histoire de l'Afrique australe. Le peuple, la terre gardent l'empreinte de tous les moments marquants de cette histoire souvent tourmentée. Cela est certes vrai du passé, mais sans doute aussi de l'avenir. Au sens historique le plus large, le Zimbabwe représente la quintessence de tous les défis, de toutes les aventures du sud de l'Afrique, pour le meilleur et pour le pire.

Par rapport au Botswana, le Zimbabwe est un pays que la nature a bien doté : de vastes pâturages parcourus de rivières et de vallons, des précipitations suffisantes si ce n'est abondantes — sauf en temps de sécheresse cyclique — et un peuplement harmonieux. Depuis l'indépendance, acquise en 1980, l'adoption de politiques démocratiques a commencé à effacer les grandes inégalités dans la répartition des terres et des richesses, comme celles, imposées *manu militari* pendant l'occupation coloniale, qui avantageaient une petite minorité blanche au détriment d'une grande majorité d'Africains de souche.

L'histoire du Zimbabwe est celle de la lutte épique du peuple Shona pour rendre la terre habitable et forger les moyens d'être autonome. Le peuplement du pays date d'il y a 18 siècles, de l'âge du fer. Mais c'est aux environs du 10^e siècle que sont nées la culture et les traditions shona qui existent encore aujourd'hui. C'est en effet peu après l'an 1000 qu'ont été érigés ces premiers centres de gouvernement autonome tout en pierre, réputés pour leur qualité de conception et de construction. En 1300, ou même avant, grâce à l'abondance de granit dans le plateau du sud-est, les souverains puissants en avaient édifié plusieurs. Le plus connu, et sans doute aussi le plus impressionnant, est celui que les générations suivantes baptisèrent, à juste titre, le Grand Zimbabwe.

Cet ensemble de royaumes du Zimbabwe — d'après un nom shona pour un bâtiment de pierre — occupait le plateau central qui descend vers le Mozambique. Comme d'autres sociétés africaines de l'époque médiévale, celle-ci possédait une double dynamique : l'une interne, l'autre provenant de la stimulation qu'apportait la pratique du commerce lointain. Ces peuples étaient très doués pour le travail des métaux; ils savaient localiser et extraire l'or des gisements superficiels ou peu profonds de leur plateau et des collines environnantes. Dès le 10^e siècle, ils vendaient leur or aux cités de la côte orientale, notamment celles des Swahili. Ils en revenaient chargés de cotonnades indiennes et d'autres produits utiles. Ces vieux royaumes constituaient donc une part intégrale — voire essentielle — du réseau de commerce avec l'est, bien avant leur découverte par les Européens en 1498.

Quelques Européens — essentiellement des Portugais — réussirent à pénétrer ces royaumes de l'intérieur au 16^e siècle, puis à s'y installer par petits groupes le long des cours moyen et inférieur du fleuve Zambeze, mais ces intrusions n'eurent aucun impact durable sur le plateau avant 1830. Inaugurant une période de troubles, des

A droite, queues devant les bureaux de vote au cours des élections de février 1980; le suffrage universel venait d'être institué par une nouvelle constitution. L'indépendance du Zimbabwe fut proclamée le 18 avril 1980.

groupes guerriers du peuple Ndebele (Matabele) arrivèrent alors du nord, en traversant le fleuve Limpopo, pour fuir l'agitation de leur patrie, dans l'empire zoulou. A la recherche de nouvelles terres, les Ndebele envahirent les royaumes shona de l'ouest, et s'installèrent dans les collines Matopo, avec Bulawayo comme capitale. Ce furent tout d'abord des voisins inquiétants, mais ils perdirent de leur agressivité avec le temps.

De nouveaux arrivants annoncèrent bientôt une nouvelle période de troubles, qui cette fois serait durable. Dans le cadre de la « poussée vers le nord » de l'empire britannique, soldats et colons blancs purent s'emparer de toutes les terres appartenant aux Shona et aux Ndebele. Ceux-ci opposèrent une résistance farouche, mais les armes automatiques des envahisseurs leur garantissaient le succès, à plus ou moins brève échéance. Le pays fut rattaché à l'empire britannique, sous le nom de Rhodésie du Sud, et gouverné jusque dans les années 20 de ce siècle par la *British South Africa Company*, créée par Cecil John Rhodes à cette fin.

Cette période coloniale s'est poursuivie jusqu'en 1980. Le pays était aux mains d'une dictature blanche, impitoyablement raciste, calquée sur le régime en place en Afrique du Sud. Seule une contre-violence audacieuse et parfois cruelle pouvait permettre de renverser cette dictature : ce fut la guerre de libération, qui débuta dans les années 60, pour s'achever par l'indépendance il y a six ans de cela. Depuis, ce peuple uni a repris les rênes de son destin, fort de sa longue expérience de l'autonomie avant l'arrivée des Européens, et de sa détermination à redonner vie et actualité à ses vieilles cultures ancestrales. ■

BASIL DAVIDSON, écrivain et historien britannique, fait autorité pour ce qui concerne l'histoire et les problèmes de l'Afrique. Parmi ses ouvrages les plus récents, citons *Africa in Modern Society (L'Afrique dans la société contemporaine, 1980)* et *Modern Africa (L'Afrique aujourd'hui, 1983)*. Il est également l'auteur de *Africa, une série de huit émissions de télévision diffusée en 1984 au Royaume-Uni, puis dans trente autres pays.*



Photo Magne Steber © Cosmos, Paris.

Les îles dans les terres

LES pays insulaires n'ont que des frontières maritimes et les pays sans littoral ou enclavés n'ont que des frontières continentales. Situations géographiques opposées qui se traduisent néanmoins pour les uns comme pour les autres par un relatif isolement.

Les pays qui entrent dans cette catégorie sont, pour l'Europe, Andorre, l'Autriche, le Luxembourg, la Hongrie, le Liechtenstein, la Suisse et la Tchécoslovaquie; pour l'Afrique, le Burkina Faso, le Burundi, le Botswana, Le Lesotho, le Mali, le Malawi, le Niger, l'Ouganda, la République centrafricaine, le Rwanda, le Swaziland, le Tchad, la Zambie et le Zimbabwe; pour l'Asie, l'Afghanistan, le Bhoutan, le Népal, la République démocratique populaire lao et la République populaire de Mongolie; pour l'Amérique du Sud, la Bolivie et la Paraguay.

Certains de ces pays doivent leur existence à la préservation d'une forte originalité ethnique et culturelle, ainsi que d'une organisation sociale et économique qui leur a permis de subsister malgré les pressions extérieures. Celles-ci ont pu les contraindre au repli mais sans parvenir à les submerger. Le cadre montagnard a servi à bon nombre d'entre eux de sanctuaire : Himalaya pour le Népal et le Bhoutan, Drakensberg pour le Lesotho ou Alpes pour la Suisse. D'autres se sont retrouvés privés d'accès à la mer à la suite de la dislocation des empires austro-hongrois, espagnol, français, belge ou britannique.

Ces pays forment bien entendu un groupe très disparate. Leur histoire est différente, de même que leur dotation en ressources naturelles et leur système économique. Ils ont néanmoins, surtout si ce sont des pays en développement, un certain nombre de points communs, qu'il faut cependant considérer comme de simples tendances générales.

Ainsi, les pays enclavés sont en moyenne moins riches et moins peuplés que les pays côtiers. Ils sont aussi dans l'ensemble moins étendus. Par ailleurs, la part de la population active dans l'agriculture y est beaucoup plus grande, et par conséquent bien moindre celle qui y travaille dans l'industrie et les services. Enfin, peut-être à cause de l'absence de ces pôles de croissance naturelle que sont les ports, le pourcentage de la population vivant dans les agglomérations urbaines y est nettement inférieur à celui des pays côtiers.

Les problèmes posés par l'enclavement se répercutent sur tous les aspects du développement, mais c'est dans le domaine du commerce extérieur que leurs conséquences sont les plus graves. La plupart des pays sans littoral sont situés à l'écart des marchés mondiaux. Les marchandises qu'ils importent ou exportent doivent traverser le territoire d'un autre pays, voire de plusieurs. Cela entraîne des frais supplémentaires qui rendent leurs produits peu compétitifs sur les marchés étrangers et déséquilibrent leur balance des paiements en alourdissant leur facture d'importation et leurs sorties de devises.

Les problèmes que pose l'enclavement ne sont pas qu'économiques, ils sont aussi juridiques, administratifs et politiques. Les pays sans littoral doivent négocier pour obtenir les services de transit dont ils ont besoin, lesquels ne sont pas toujours satisfaisants car les pays de transit ont eux aussi leurs priorités et leurs problèmes, souvent aigus, en matière de développement. Ces derniers peuvent être amenés, par exemple, à imposer des procédures et des formalités documentaires contraignantes pour sauvegarder leurs intérêts, qui pourraient être compromis si des cargaisons en transit venaient à être détournées vers le marché local. Ils peuvent aussi limiter l'utilisation de certains itinéraires dans le

cadre de leur politique économique générale. Pour leur part, les pays sans littoral doivent maintenir des stocks dans les ports, au cas où le service de transport en transit serait interrompu, ce qui occasionne des frais supplémentaires. Le fait qu'ils soient tributaires d'incidents techniques, de catastrophes naturelles, de conflits du travail, de troubles politiques et même de conflits internationaux, donne une idée de leur dépendance et de la précarité de leur situation.

Quinze de ces pays appartiennent à la catégorie des pays les moins avancés. Leur éloignement des marchés internationaux a aggravé leur dénuement et rendu leur situation économique particulièrement critique. Ils ont énormément pâti de la crise générale des économies mondiales ces dernières années, ainsi que des catastrophes naturelles qui ont frappé la plus grande partie du continent africain, où ils sont les plus nombreux.

La communauté internationale a pris conscience que les pays en développement sans littoral ne peuvent, à eux seuls, surmonter les formidables obstacles auxquels ils se heurtent. Plusieurs organisations régionales et internationales, dont la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, s'emploient depuis une dizaine d'années à rechercher des solutions aux problèmes particuliers de ce groupe de pays. ■

Source : *Progrès réalisés dans la mise en œuvre des mesures spécifiques concernant les besoins et problèmes particuliers des pays en développement sans littoral*, Rapport du Secrétariat de la CNUCED au Conseil du commerce et du développement et à l'Assemblée générale des Nations Unies, octobre 1985.



Photos © Corneille Jest, Paris

A la fois forteresses, monastères et sièges du pouvoir civil, les dzong étaient bâtis à l'origine aux points stratégiques pour défendre le pays contre l'envahisseur. Le dzong de Tongsa (ci-dessus), construit au 17^e siècle en plein cœur du Bhoutan dans le district dont il porte le nom, est l'un des plus grands du pays. Il se dresse sur un éperon rocheux dont il épouse la forme allongée. La tour centrale abrite trois temples superposés, dont le plus élevé est dédié à la divinité de la région.

Le Pays du Dragon

DRUKYUL, le « Pays du Dragon » — que le monde extérieur connaît sous le nom de Bhoutan — est un royaume himalayen sans littoral. Sa frontière méridionale, qui le sépare de l'Inde, suit les contreforts montagneux, au climat tropical, qui surplombent la plaine indienne, presque au niveau de la mer. Au nord, la frontière qui le sépare de cette région de la Chine qu'est le Tibet, est faite de grands massifs couverts de neiges éternelles, dont nombre de pics s'élèvent au-dessus de 6 000 m.

Les paysans du Bhoutan vivent dans les vallées, au bord de ces rivières au courant tumultueux qui prennent naissance dans les hauteurs enneigées. Ces rivières, dont on pensait jadis qu'elles ne pouvaient servir qu'à l'irrigation, sont aujourd'hui source d'énergie hydroélectrique, mais, alimentées par des centaines d'affluents, elles demeurent ce par quoi les champs sont verts et fertiles.

Bien qu'étroitement lié au Tibet et à l'Inde du point de vue culturel, le Bhoutan a préservé son indépendance et son individualité au cours des siècles en adoptant une politique d'isolement systématique qui lui a valu la réputation de « dernier royaume interdit ». Ce n'est qu'avec l'accession au trône de feu le roi Jigme Dorji Wangchuck, troisième monarque héréditaire, en 1952, que les choses ont commencé de changer. Ce roi avait en effet compris que cette vieille politique d'isolement maintenait le Bhoutan dans un état d'arriération sociale, économique et politique. Progressivement, pour ne pas heurter d'antiques traditions, mais résolument, suivant les nécessités des temps modernes, il a entrepris des réformes administratives et, à compter de 1961, lancé des plans quinquennaux.

Dans un pays où les moulins les plus nombreux étaient les moulins à prière, où il n'y avait ni électricité, ni bureaux de poste, ni écoles ni hôpitaux modernes, et guère d'autres indices de l'arrivée du 20^e siècle, il y eut alors tout à coup comme un effondrement des barrières traditionnelles. On commença à construire des routes, le long desquelles arrivèrent les bienfaits soigneusement choisis du monde moderne. Aujourd'hui, le pays, sous la direction du jeune roi Jigme Singye Wangchuck (né en 1955, couronné en 1974), est bien parti pour concilier avec bonheur, la tradition et le progrès, dans l'intérêt bien compris de son génie propre.

La population du Bhoutan est composée de trois groupes ethniques distincts. Le premier est celui des descendants des premiers

habitants du pays et vit dans la partie orientale du Bhoutan. Le deuxième est composé de descendants d'immigrants venus du Tibet, qui occupent à présent la région occidentale du pays. Quant au troisième, c'est celui des colons népalais, immigrés au Bhoutan au début du 20^e siècle, qui vivent exclusivement dans les districts méridionaux chauds et humides, le long de la frontière indienne.

Le bouddhisme est religion d'Etat. Il a été introduit au Bhoutan vers la deuxième moitié du 8^e siècle de notre ère. Le premier ordre monastique, établi au 17^e siècle, ne comptait au départ que trente moines. Aujourd'hui, ceux-ci sont au nombre de 6 000 et ils vivent de subsides que leur verse l'Etat. On ne saurait rendre compte de la vie religieuse du pays sans parler des danses des masques. A l'occasion de diverses fêtes, moines et laïcs, passés maîtres dans l'art de la danse et de la musique dramatiques, revêtent de riches atours de soie et de brocart de Chine, ainsi que des masques fantastiques qui représentent des divinités, des personnages de légende ou des démons. A mesure qu'approche le jour de la fête, les foules affluent des campagnes pour assister à la danse sacrée des masques qui représente le Bouddha dans ses diverses manifestations. Il est en effet une croyance locale qui veut que le simple fait d'assister à ces danses contribue à élever l'âme et à la libérer des souffrances de ce monde.

Le Bhoutan est un pays sympathique et accueillant. Les rencontres sont en général marquées par des échanges d'écharpes de soie ou de coton. En signe d'hospitalité, on vous offrira du beurre, du thé et du riz safrané. Lorsque de loin, au cours de leurs périples, des Bhoutanais se croisent, ils s'appellent et dialoguent en des chants psalmodiés et hauts perchés.

Le dzongka est la langue nationale du Bhoutan. La correspondance officielle se fait toutefois tantôt en anglais, tantôt en dzongka.

Les Bhoutanais construisent des maisons imposantes, qui ont le plus souvent deux ou trois étages et sont faites de terre damée à la main, avec des toits de bardeaux. Le rez-de-chaussée abrite les vaches, les cochons et les poules; le premier étage sert d'habitation, la plus belle pièce étant toujours réservée à l'autel et au sanctuaire. Au grenier, on range un peu tout, mais aussi les réserves de céréales. Le style architectural de ces maisons est très particulier; les encadrements de fenêtre, les portes et la charpente sont peints de couleurs ocre. Tous les bâtiments publics, qu'ils abritent des bureaux ou des

par Rigzin Dorji



Photos © Cornelle Jest, Paris

Les fêtes du Tsechu commémorent les douze grands événements de la vie de Padmasambhava, le sage indien qui introduisit au 9^e siècle le bouddhisme tantrique au Bhoutan et dans d'autres contrées himalayennes. Ces événements se produisent tous le 10^e jour (tsechu) du mois, à différentes époques de sa vie. Le Tsechu de la vallée de Paro, dans la partie occidentale du pays, est l'un des plus réputés. Durant cinq jours, danses religieuses et danses populaires s'y succèdent. Les danseurs (photo ci-dessus) portent des costumes somptueux et des masques fantastiques représentant des divinités, des personnages de légende ou des démons.

► résidences, sont tenus de se conformer en façade à ce style, quitte à avoir, à l'intérieur, tout le confort moderne.

Les Bhoutanais sont d'extraordinaires artisans. Leurs peintres sont des maîtres de l'art de la fresque et du rouleau et leurs orfèvres créent des chefs-d'œuvre en argent, or, cuivre et laiton. Le coulage du bronze, pratiqué principalement pour la confection d'images pieuses, est une forme d'art ancienne, tout comme la sculpture sur bois, dont on peut admirer les plus beaux fleurons dans les chapelles redorées des monastères et des châteaux. Les artisans confectionnent également des cloches de temple, des épées et des poignards. Le tissage à la main de la laine, de la soie et du coton est pratiqué dans presque tous les foyers du pays. Les femmes portent sur elles des tissus inestimables et tirent un certain orgueil de la manière dont elles vêtent leurs époux. La vannerie est un art des plus répandus, et l'on trouve sur les marchés des paniers à nourriture, des récipients à eau, des chapeaux, des carquois et d'autres objets séduisants rappelant la vie quotidienne des Bhoutanais.

Le sport national est le tir à l'arc. Le Royaume accorde une très grande impor-

tance au sport : ses habitants pratiquent le foot-ball, le basket-ball, le volley-ball, le badminton, le tennis et le ping-pong.

L'essentiel, et de loin, des échanges extérieurs du Bhoutan se fait avec l'Inde et d'autres pays voisins. Les principales exportations sont le bois d'œuvre, les minerais et certains produits agricoles, et, à un titre moindre, des alcools et des conserves de fruits. La cardamome et certains produits de l'artisanat bhoutanais sont aujourd'hui exportés vers le Moyen-Orient et l'Europe occidentale.

La population du Bhoutan est en croissance rapide et régulière, ce qui témoigne de l'efficacité des mesures prises par le gouvernement en matière de santé publique. La plupart des maladies jadis mortelles ont été éliminées. A mesure que la population augmente, de nouvelles terres sont mises en culture et des forêts sont défrichées pour permettre la construction de nouveaux villages. Il n'y a pour l'heure pas de chômage. Le pays souffre au contraire d'une très nette pénurie de main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée. Sous l'effet de cette forte demande, les salaires augmentent chaque année. Et on pallie la pénurie en important de la main-d'œuvre des pays voisins... ■



Le tir à l'arc est le sport national du Bhoutan; jeunes et moins jeunes en font leur passe-temps favori. Les compétitions entre villages sont des événements importants, où les divinités locales s'affrontent à travers les équipes concurrentes. Chaque équipe est conseillée par un astrologue, et soutenue par des partisans et des danseuses qui s'efforcent de l'encourager tout en démoralisant l'adversaire.

RIGZIN DORJI, du Bhoutan, dirige le Département de l'information et de la communication de son pays, où il siège également à la Commission nationale du culte, au Conseil national pour la promotion sociale et culturelle et au Comité consultatif du dzongka. Le présent article est tiré d'une émission radiophonique consacrée aux « Petits pays », réalisée en décembre 1984 par l'Unesco pour saluer l'adhésion de nouveaux Etats membres à l'Organisation.

Un des symboles du bouddhisme, le chörten est un petit monument votif érigé à la mémoire d'un grand lama ou pour écarter les esprits malins. Celui-ci est exceptionnel par sa taille. Des vanniers de la région ont choisi de s'installer à proximité pour tresser des clôtures et fabriquer divers objets à usage ménager.

ROYAUME DU BHOUTAN

Date d'adhésion à l'Unesco
13 avril 1982

Capitale
Thimphu

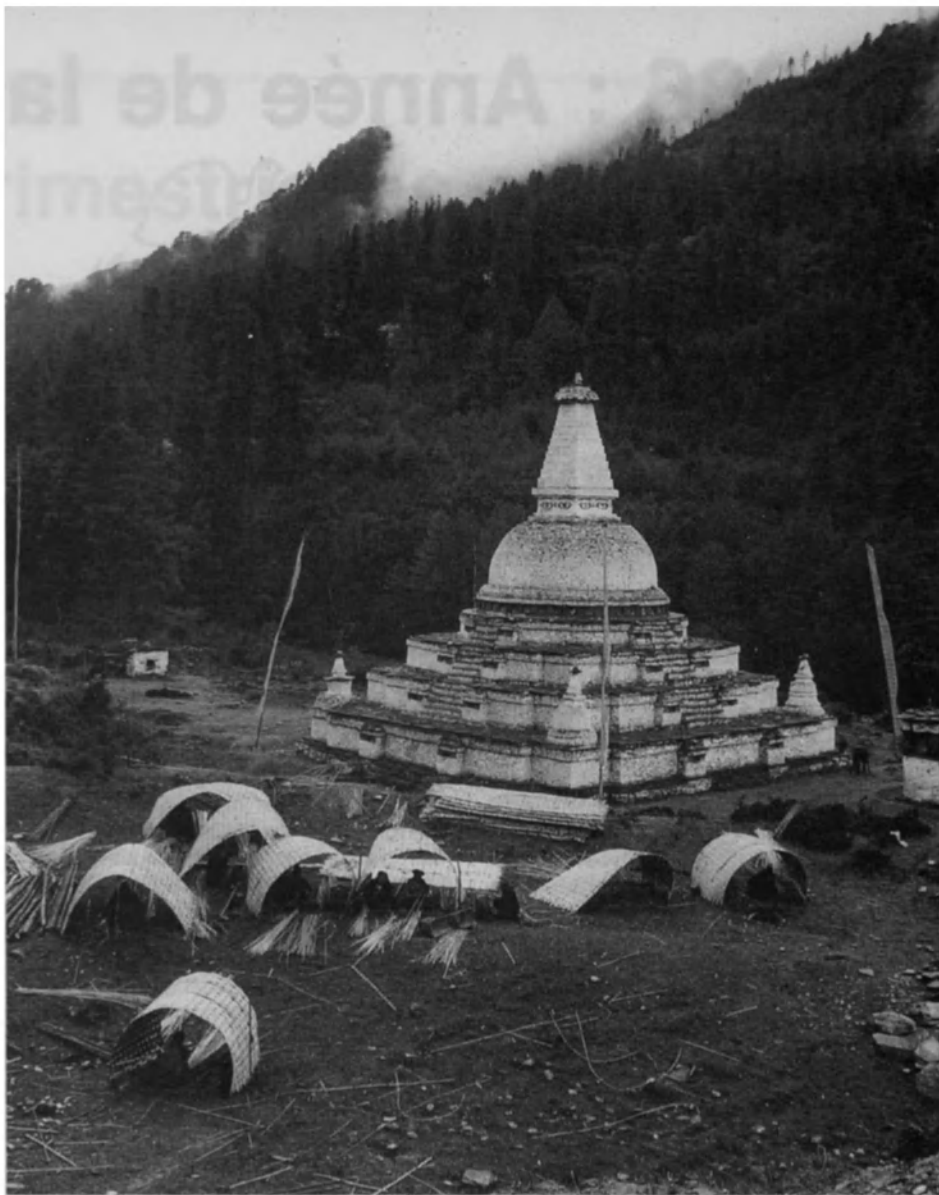
Superficie
47 000 km²

Population
1 390 000 hab. (1984)

Produit national brut par habitant
(dollars des Etats-Unis, 1981)
102

Activités économiques
Agriculture : riz, maïs, millet, pommes
Elevage
Industrie : ciment, produits alimentaires, distilleries

Langues
Dzongka; népalais; anglais



Une architecture de l'harmonie

par Cornelle Jest

LE voyageur qui vient du sud et remonte la vallée du Wong Chu au Bhoutan est saisi par un paysage grandiose de rocs d'où s'échappent de nombreuses cascades; il ne manque pas de voir, gravée en grands caractères sur une paroi dégagée, cette maxime du feu roi Jigme Dorji Wangchuck : *Work with Nature*, « Coopérez avec la nature ». Cette exhortation du père de l'actuel souverain, adressée aussi aux ingénieurs et planificateurs du temps présent, reflète le souci majeur d'un homme qui, comme ses sujets, a vécu en harmonie avec une nature belle, généreuse et respectée.

Le paysage, modelé par l'homme, offre une succession de plans pleine de signification (et souvent reproduite dans la peinture religieuse bhoutanaise). Au plus bas niveau coule la rivière, avec ses ponts à tablier en encorbellement, ses moulins, et, sur les bords cultivés, ses champs parsemés de maisons paysannes avec leurs dépendances; plus haut se dresse le temple ou le monastère auquel conduisent des pistes jalonnées de *chörten* (constructions votives à caractère religieux); ce peuplement dispersé est dominé de très haut par le *dzong* ou forteresse; la crête de la montagne, enfin, se détache sur le ciel avec son couvert, dense et sombre, de mélèzes et de sapins.

La maison d'habitation est sans conteste l'élément le plus remarquable de cet ensemble. Construction massive en pisé, à deux ou trois

niveaux, elle n'en est pas moins harmonieuse et bien inscrite dans le paysage grâce à ses proportions et à son décor; la façade est ornée de panneaux de bois souvent ouvragés et peints; le toit, à deux versants, déborde largement par rapport aux murs, comme posé sur l'édifice qu'il couvre.

Le sentiment d'harmonie qu'inspire la vue de ces ouvrages s'approfondit à mesure qu'on en découvre la symbolique, à laquelle participent le choix de l'emplacement (qui ne doit pas offenser la divinité propriétaire du sol) et la cérémonie finale de la consécration, qui a lieu au moment où l'on fixe la toiture. La maison dans sa totalité est conçue comme un microcosme à l'image d'un monde lui aussi à trois étages.

Le *dzong*, par ses dimensions, est le bâtiment le plus important au Bhoutan. Il cumule des fonctions défensives, administratives et religieuses, et est occupé par des religieux et des responsables de l'administration régionale. Si le plan varie en fonction du site, ses caractéristiques sont toujours les mêmes : des murs d'enceinte élevés, à léger fruit et percés de quelques meurtrières, de grandes cours pavées, une tour centrale, des temples et des salles d'assemblée pour les religieux.

Le gouvernement royal du Bhoutan, de plus en plus conscient de la valeur de son patrimoine architectural, a défini les normes des constructions nouvelles. Une importance particulière y

est accordée à la composition des façades : elles doivent conserver le style traditionnel. Les restaurations sont faites à l'identique avec des matériaux locaux. Des bâtiments nouveaux comme l'hôpital consacré à la médecine traditionnelle ou la Bibliothèque nationale suivent le plus pur style bouthanais.

Fermé aux étrangers il y a peu de temps encore, le Bhoutan est classé parmi les pays les moins avancés selon les critères d'un monde dont le développement scientifique et industriel est le moteur le plus efficace, sinon exclusif, mais auquel il n'appartient pas.

Ses valeurs propres sont matière à réflexion et l'occasion de maintes découvertes. Sa richesse toute de tradition n'est pas mesurable, encore moins « exploitable » et il faut espérer qu'un progrès matériel, très souhaitable, la laisse intacte. ■

CORNEILLE JEST, de nationalité française, est directeur d'un programme de recherche sur l'Himalaya du Centre national de la recherche scientifique à Paris. Il a récemment pris part à une mission du Programme des Nations Unies pour le développement chargée de préparer le plan directeur pour le développement du tourisme au Bhoutan.

1986 : Année de la Paix / 10



Dans le cadre de l'Année internationale de la paix, un Congrès des Intellectuels pour l'avenir pacifique du monde, tenu en janvier 1986 à Varsovie (Pologne), a rassemblé 250 personnalités, dont des savants, des écrivains et des artistes originaires de 54 pays de toutes les régions du monde. Les débats, qui étaient consacrés aux principaux dangers menaçant la paix et la sécurité internationales, se sont achevés sur la proclamation d'un Message, dont voici quelques extraits :

NOUS, intellectuels, nous sommes réunis à Varsovie, ville héroïque et ville de paix, pour défendre l'avenir pacifique du monde. C'est l'inquiétude pour le monde et ses destinées qui nous a conduits ici. L'inquiétude pour nos foyers, nos villes, l'inquiétude pour notre science et notre culture. Le mal et l'anéantissement total nous menacent. Quelles que soient nos différences de vues, nous exprimons dans nos diverses langues notre conviction commune que notre tâche primordiale est de défendre les valeurs universelles de la culture. En ce moment décisif de l'histoire, nous nous prononçons pour la vie. Nous nous prononçons pour la paix et la coopération, contre la guerre et la course aux armements qui y conduit.

Les armes ne préserveront pas notre avenir. Nous sommes convaincus que la production et l'accumulation des armes d'extermination massive ne peuvent être justifiées par des impératifs de sécurité nationale ou inter-

nationale. Les armements constituent un gaspillage inimaginable des ressources matérielles et intellectuelles du monde, qui ne fait qu'accroître les disparités dans le niveau et la qualité de la vie. Nous nous prononçons pour le désarmement dans toutes ses dimensions. La menace de l'extension des armements à l'espace nous inquiète, nous terrifie.

Une paix durable dépend de la renonciation à la force dans les relations internationales et du règlement pacifique de tous les conflits, de l'instauration de la confiance et de la détente, du désarmement. Dans ce but il faut juguler la course conduisant à l'anéantissement de notre civilisation, à l'annihilation du patrimoine spirituel et matériel de l'humanité.

A l'ère nucléaire, un conflit armé ne résoudrait aucun problème. Il n'y aurait à son issue ni vainqueurs, ni vaincus. La paix est notre valeur fondamentale commune. Le droit à la vie, à vivre dans la paix, est le plus fondamental de tous les droits humains, la condition première de la réalisation des droits politiques, sociaux, économiques, culturels.

La paix est aussi menacée par l'aggravation des injustices dans les relations économiques. Malgré les énormes progrès de la civilisation, le nombre d'affamés, de sans-logis, de chômeurs et de malades s'accroît.

La survie de l'humanité dépend donc de la solution urgente de crises aux dimensions planétaires — crises écologique, alimentaire, énergétique — et de l'énorme problème de l'endettement. Les problèmes globaux et communs ne seront résolus que par une coopération globale.

Les guerres naissent dans le cœur et l'esprit des hommes. L'édification de la paix

commence par l'éducation pour la paix, par la préparation des peuples à vivre en paix.

La science et la technique créent un monde meilleur, à condition qu'elles servent à l'épanouissement de l'homme, et non à son anéantissement. Nous nous prononçons pour la liberté de la recherche scientifique et la mise à la disposition générale des acquis de la science mondiale.

Nous exprimons l'espoir que la littérature, les arts et l'éducation joueront un plus grand rôle dans la formation d'attitudes humaines.

Nous considérons que rien ne nous sépare dans notre aspiration à assurer aux générations présentes et futures une vie dans la paix, une vie digne de l'homme.

Nous espérons que l'Année internationale de la Paix apportera, conformément à l'esprit de Genève, une amélioration décisive dans les relations entre l'Est et l'Ouest et l'extinction des guerres sur tous les continents.

Nous soutenons les efforts de l'Organisation des Nations Unies en faveur de la sécurité internationale et de la coopération pacifique entre les Etats. Ils ressortent des idéaux de la Charte des Nations Unies et sont conformes aux attentes des peuples.

Réunis au Congrès des Intellectuels pour l'avenir pacifique du monde, à Varsovie, nous appelons :

- A renoncer à la force dans les relations internationales, à mettre un terme à la course aux armements, à renoncer aux programmes d'armements spatiaux, à éliminer les armes atomiques avant la fin de ce siècle,
- A faire de l'Année internationale de la Paix le début de l'ère de la Paix sur notre Terre.

Vente et distribution :

Unesco, PUB/C, 7, place de Fontenoy, 75700 Paris.
Belgique : Jean de Lannoy, 202, avenue du Roi, Bruxelles 1060.

Abonnement :

1 an : 78 francs français. 2 ans (valable uniquement en France) : 144 francs français. Reliure pour une année : 56 francs. Reproduction sous forme de microfiches : 150 francs (1 an)
Paiement par chèque bancaire, mandat ou CCP 3 volets à l'ordre de l'Unesco.

Bureau de la Rédaction :

Unesco, 7, place de Fontenoy, 75700, Paris, France.
Les articles et photos non copyright peuvent être reproduits à condition d'être accompagnés du nom de l'auteur et de la mention « Reproduits du *Courrier de l'Unesco* », en précisant la date du numéro. Trois justificatifs devront être envoyés à la direction du *Courrier*. Les photos non copyright seront fournies aux publications qui en feront la demande. Les manuscrits non sollicités par la Rédaction ne seront renvoyés que s'ils sont accompagnés d'un coupon-réponse international. Les articles paraissant dans le *Courrier de l'Unesco* expriment l'opinion de leurs auteurs et non pas nécessairement celle de l'Unesco ou de la Rédaction. Les titres des articles et les légendes des photos

sont de la Rédaction. Enfin, les frontières qui figurent sur les cartes que nous publions n'impliquent pas reconnaissance officielle par l'Unesco ou les Nations Unies.

Rédaction au Siège :

Rédacteur en chef adjoint : Olga Ródel
Secrétaire de rédaction : Gillian Whitcomb
Edition française : Alain Lévêque
Neda el Khazen
Edition anglaise : Roy Malkin
Caroline Lawrence
Edition espagnole : Francisco Fernandez Santos
Edition russe : Nikolai Kouznetsov
Edition arabe : Abdelrashid Elsadek Mahmoudi
Edition braille : Frederck H. Potter

Documentation : Violette Ringelstein
Illustration : Anane Bailey
Maquettes, fabrication : Georges Servat, George Ducret
Promotion-diffusion : Fernando Ainsa
Ventes et abonnements : Henry Knobil
Projets spéciaux : Peggy Julien

Toute correspondance doit être adressée au Rédacteur en chef.

Rédacteurs hors siège :

Edition allemande : Werner Merkli (Berne)
Edition japonaise : Seichiro Kojima (Tokyo)
Edition italienne : Mario Guidotti (Rome)
Edition hindie : Ram Babu Sharma (Delhi)
Edition tamoule : M. Mohammed Mustafa (Madras)
Edition hébraïque : Alexander Broido (Tel Aviv)
Edition persane :
Edition néerlandaise : Paul Morren (Anvers)
Edition portugaise : Benedicto Silva (Rio de Janeiro)
Edition turque : Mefra Ilgazer (Istanbul)
Edition ourdoue : Hakim Mohammed Said (Karachi)
Edition catalane : Joan Carreras i Martí (Barcelone)
Edition malaise : Azizah Hamzah (Kuala Lumpur)
Edition coréenne : Paik Syeung-Gil (Séoul)
Edition kiswahili : Domino Rutayebesibwa (Dar-es-Salaam)
Editions croato-serbe, macédonienne, serbo-croate, slovène : Bozidar Perkovic (Belgrade)
Edition chinoise : Shen Guofen (Beijing)
Edition bulgare : Goran Gotev (Sofia)
Edition grecque : Nicolas Papageorgiou (Athènes)
Edition cinghalaise : S J. Sumanasekera Banda (Colombo)
Edition linnoise : Marjatta Oksanen (Helsinki)
Edition suédoise : Lina Svenzén (Stockholm)
Edition basque : Gurutz Larrañaga (San Sebastian)
Edition thaï : Savitri Suwansathit (Bangkok)

Les revues trimestrielles de l'Unesco

Perspectives

Revue trimestrielle consacrée à l'éducation. Elle bénéficie de la collaboration directe d'institutions et de professeurs de faculté de plus de 150 pays. Elle s'adresse aux spécialistes et à tous ceux qui s'intéressent à l'éducation dans ses dimensions socio-économiques et culturelles.

Abonnement pour un an : 86 F

Le numéro : 27 F

Impact, science et société

Revue interdisciplinaire, analyse les conséquences de l'application de la science et de la technique à notre vie quotidienne, les changements qu'elles provoquent.

Chaque numéro traite un thème unique.

Abonnement pour un an : 86 F

Le numéro : 27 F

Nature et ressources

Revue d'informations internationales, mais qui présente aussi les programmes d'activité de l'Unesco consacrés à l'environnement, aux recherches sur les ressources naturelles et leur conservation.

Abonnement pour un an : 48 F

Le numéro : 15 F

Museum

Seule revue internationale qui présente les nombreux aspects de l'évolution muséographique et la vie des musées à travers le monde, traitant aussi bien de la sécurité et des politiques culturelles que de la conservation.

Abonnement pour un an : 138 F

Le numéro : 43 F

Le Bulletin du droit d'auteur

Revue destinée non seulement aux spécialistes dans ce domaine, mais aussi aux auteurs, libraires, éditeurs, producteurs de disques, gens de radio, cinéastes, chercheurs scientifiques, avocats.

Abonnement pour un an : 48 F

Le numéro : 15 F

Pour vous abonner, écrire à la Section ventes de la Division des périodiques de l'Unesco, 7, place de Fontenoy, 75700 Paris, en joignant votre règlement à l'ordre de l'Unesco par chèque bancaire, mandat ou CCP 3 volets.



Comment obtenir les périodiques Unesco

Les périodiques de l'Unesco peuvent être commandés par l'intermédiaire de toute librairie. Dans chaque pays il existe un ou plusieurs libraires qui assurent le rôle de distributeurs nationaux (voir liste ci-dessous). A défaut, ils peuvent être obtenus par correspondance au Siège de l'Organisation avec règlement joint par chèque libellé en une monnaie convertible ou sous forme de mandat-poste international ainsi que de bons internationaux Unesco.

ALGERIE. ENAMEP, 20, rue de la Liberté, Alger
REP. FED D'ALLEMAGNE. Mr. Herbert Baum Deutscher, Unesco-Kurier Vertrieb, Besaltstrasse 57, 5300 BONN 3
ARGENTINE. Libreria El Correo de la Unesco EDILYR S R L., Tucumán 1685, 1050 Buenos Aires
AUTRICHE. Gerold and Co., Graben 31, A-1011 Wien
BAHREIN. Arabian Agencies & Distributing Company, P O Box 156, Bahrain
BELGIQUE. Jean de Lannoy, 202, avenue du Roi, 1060 Bruxelles, CCP 000-0070823-13, N V Handelsmaatschappij Keesing, Keesinglaan 2-18, 21000 Deurne-Antwerpen
BRESIL. Fundação Getúlio Vargas, Editora-Divisão de Vendas, Caixa Postal 9 052-ZC-02, Praia de Botafogo, 188 Rio de Janeiro RJ Publicações Técnicas Internacionais Ltda, Processing Dept., R Peixoto Gomes 209, 01409, São Paulo SP
BULGARIE. Hemus, Kantora Literatura, bd Rousky 6, Sofia Librairie de l'Unesco, Palais populaire de la culture, 1000 Sofia
CANADA. Renoul Publishing Co Ltd., 61 Sparks Street, Ottawa, Ontario K1P 5A6
CHINE. China National Publications Import and Export Corporation, P O Box 88, Beijing
CONGO. Commission nationale congolaise pour l'Unesco, B P 493, Brazzaville
REP. DE COREE. Korean National Commission for Unesco, P O Box central 64, Séoul
CUBA. Ediciones Cubanas O'Reilly N° 407, La Habana
DANEMARK. Munksgaard Export, OG Tidsskriftservice, 35 Norre Sogade, DK-1970 København K
EGYPTE. National Centre for Unesco Publications, N° 1, Talaat Harb Street, Tahrir Square, Le Caire
ESPAGNE. MUNDI-PRENSA Libros S A., Castelló 37, Madrid 1, Ediciones LIBER, Apartado 17, Magdalena 8, Ondárroa (Vizcaya)
ETATS-UNIS. Berman Associates-UNIPUB, Periodicals Department, 10033-F King Highway, Lanham MD 20706

FINLANDE. Akateeminen Kirjakauppa, Keskuskatu 1, 00100 Helsinki, Suomalainen Kirjakauppa Oy, Koivuvaraan Kuja 2, 01640 Vantaa 64
FRANCE. Librairie Unesco, 7, place de Fontenoy, 75700 Paris, et grandes librairies universitaires
GRECE. Librairie H Kauffmann, 28, rue du Stade, Athenes, Librairie Eleftheroudakis, Nikis 4, Athenes, Commission nationale hellénique pour l'Unesco, 3 rue Akadimias, Athenes, John Mihalopoulos & Son SA, International Booksellers, P O Box 10073, 541 10 Thessalonique, Kostarakis Brothers, International Booksellers, 2 rue Hippocratous, Athenes
HONGRIE. Kultura-Buchimport-Abt., P O Box 149-H-1389, Budapest 62
REP. ISLAMIQUE D'IRAN. Commission nationale iranienne pour l'Unesco, 1188 Enghlab Av., Rostam Giv Building, Zip Code 13158, P O Box 11365-4498, Téhéran
IRLANDE. The Educational Co of Ir Ltd., Ballymount Road Walkinstown, Dublin 12
ISRAEL. A B C Bookstore Ltd., P O Box 1283, 71 Allenby Road, Tel Aviv 61000
ITALIE. Licof (Libreria Commissionaria Sansoni, S p A.), via Lamarmora, 45, Casella Postale 552, 50121 Florence
JAPON. Eastern Book Service, Inc., 37-3 Hongo 3-chome Bunkyo-Ku, Tokyo 113
LIBAN. Librairie Antoine, A Naoufal et Freres, B P 658, Beyrouth
LUXEMBOURG. Librairie Paul Bruck, 22, Grande-Rue, Luxembourg, Service du Courrier de l'Unesco, 202, avenue du Roi, 1060 Bruxelles — CCP 26430-46
MAROC. Librairie « Aux belles images », 282, avenue Mohammed-V, Rabat Société chérifienne de distribution et de presse, Sochepress, angle rues de Dinant & Saint-Saens, B P 683, Casablanca 05
MAURICE. Nalanda Co Ltd., 30 Bourbon Street, Port-Louis
MEXIQUE. DILITSA, Distribudora Literaria SA, Apartado Postal 24 448, Mexico DF 06700 N & E Omicron SA, Bookseller & Subscriptions Agency, Col Condesa Deleg Cuahatemoc, Apartado Postal 40 075, 06140 Mexico DF
MONACO. British Library, 30, bd des Moulins, Monte-Carlo

NORVEGE. Johan Grundt Tanum, P O B 1177 Sentrum, Oslo 1, Narvesen A/S Subscription and Trade Book Service 3, P O B 6125 Etterstad, Oslo 6, Universitets Bokhandelen, Universitetsstret, Postboks 307 Blindern, Oslo 3
NOUVELLE-CALÉDONIE. Hachette Calédonie, 10 RT 1 bis Ducos, Nouméa
PAYS-BAS. Faxion Europe, P O Box 197, 1000 AD Amsterdam
POLOGNE. ORPAN-Import, Palac Kultury, 00-901 Varsovie, Ars-Polona-Ruch, Krakowski-Przedmiescie N° 7, 00-068, Varsovie
PORTUGAL. Dias & Andrade Ltda, Livraria Portugal, rua do Carmo, 70, Lisbonne
ROUMANIE. ARTEXIM, Export/Import, Piata Scientiei n° 1, P O Box 33-16, 70005 Bucarest
ROYAUME-UNI. H M Stationery Office, Agency Section Publications CTR, Periodicals Section/Room 008, 51 Nine Elms Lane, London SW8 5DR
SUEDE. Svenska FN-Forbundet, Skolgrand 2, Box 150-50, S-10465 Stockholm, Wennergren-Williams AB, Nordenflychtsvagen 70, S 10425 Stockholm, Esselle Tidskriftsentrale, Gamla Brogatan 26, Box 62 - 101 20 Stockholm
SUISSE. Europa Verlag, 5, Ramistrasse, Zurich, CH 8024, Librairie Payot, 6, rue Ghrenus, 1211 Geneve 11, C C P 12 236 Librairie Payot aussi à Lausanne, Bâle, Berne, Vevey, Montreux, Neuchâtel et Zurich
REP. ARABE SYRIENNE. Aleppo University Books Establishment, University of Aleppo, Alep
TCHÉCOSLOVAQUIE. S N T L., Spalena 51, Prague 1, Artia Ve Smekach 30, P O Box 790, Jil-27 Prague 1
TRINITE-ET-TOBAGO. Commission nationale pour l'Unesco, 18, Alexandra Street, St Clair, Trinidad, W I
TUNISIE. Société tunisienne de diffusion, 5, avenue de Carthage, Tunis
TURQUIE. Haset Kitapevi A S Istiklal Caddesi, N° 469, Posta Kutusu 219, Beyoglu, Istanbul
U.R.S.S. v/o Mejdunarodnaya kniga, Ul. Dimitrova 39, Moscou 113095
URUGUAY. Edilry Uruguayua, S A Maldonado, 10992, Montevideo
YOUgoslavIE. Nolit, Terazje 27/11, Belgrade



Scènes de réjouissance dans trois petits pays aux riches traditions culturelles : une danseuse de Fidji, un mariage princier aux Tonga et une danse religieuse exécutée durant la fête du Tsechu à Paro, au Bhoutan.